



LOCK-OUT DANS LA LNH
BETTMAN LANCE UN
ULTIMATUM AUX JOUEURS S 4

UNE LADY CHEZ LES GAIS
ALYS ROBI VIENT SALUER
SON PUBLIC AU DRAGUE B 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE JEUDI 10 FÉVRIER 2005

WAL-MART DE JONQUIÈRE

La clé dans la porte

MÉLYSSA GAGNON
Le Quotidien

■ JONQUIÈRE — La direction de Wal-Mart a finalement annoncé que sa succursale de Jonquière, la première syndiquée de la chaîne en Amérique du Nord, fermera définitivement ses portes le 6 mai, semant colère, désarroi et inquiétude chez les quelque 190 travailleurs.

Le géant du commerce de détail invoque la piètre performance financière du magasin, de même que l'impasse dans les négociations en vue de l'adoption d'une première convention collective, pour justifier sa décision.

Les « associés » atterrés montrent le syndicat du doigt

L'entreprise met ainsi un terme aux rumeurs de fermeture entourant le magasin jonquien depuis l'adhésion des employés au Syndicat des travailleurs unis de l'alimentation et

du commerce (TUAC/FTQ) en août. Rencontrés par *Le Quotidien* à la sortie de leur quart de travail, hier, les « associés » étaient visiblement atterrés. Plusieurs d'entre eux tiennent le syndicat directement responsable de la fermeture du commerce.

Pour Noëlla Langlois, une employée qui avait ouvertement manifesté son désaccord à l'adhésion au Syndicat des travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC/FTQ), l'annonce a eu l'effet d'une bombe.

« Nous savions que la compagnie ne voulait rien savoir du syndicat. J'ai une boule dans la gorge, j'ai le mouton et j'en veux au syndicat. Il y a 200 personnes qui viennent de perdre leur job. C'est l'enfer et ça va être très dur



Wal-Mart a invoqué la piètre performance financière de sa succursale, ainsi que l'impasse dans les négociations en vue de l'adoption d'une première convention collective pour justifier la fermeture du magasin de Jonquière.

pour nous. Ça fait deux heures que tout le monde pleure à l'intérieur du magasin », a signifié M^{me} Langlois, elle-même en larmes.

Mario Gagné, un gérant de rayon également contre la syndicalisation, a

pour sa part fait état du sentiment d'exaspération et de fatigue régnant actuellement à l'intérieur du magasin.

« Nous sommes à terre, brûlés, fatigués. La direction vient de nous annoncer que nous perdions tous notre

job. Elle nous a dit que le syndicat en demandait trop. Nous, on perd tout et

Voir WAL-MART en A 2 ►

Plus d'information Page A 3

Salaires moindres qu'en 1997

La Ville propose des clauses *orphelin* aux policiers

CLAUDE VAILLANCOURT
CVaillancourt@lesoleil.com

L'exécutif de la Fraternité des policiers et policières de la Ville de Québec n'a pas peur de soumettre son dossier de négociations à un arbitre pour obtenir l'abolition des clauses *orphelin*. « Si nous recommandons le rejet, c'est que les propositions de la Ville n'ont aucun sens », a déclaré, hier soir, le président de la FPPVQ, Bernard Lerhe, à l'issue d'une assemblée où il a présenté les offres de l'administration du maire Jean-Paul L'Allier.

Selon les documents soumis aux syndicats, dont quelque 400 des 700 membres étaient présents à l'assemblée, hier soir, la Ville de Québec offre des salaires moindres qu'ils l'étaient en 1997 aux policiers qui n'ont pas cinq années de service à son emploi.

À l'embauche, un policier gagnait 32 005 \$ par an en 1997. Dans sa proposition, la Ville offre 28 124 \$ à ses recrues pour l'année 2004. À Lévis, les nouveaux policiers gagnaient à la même date 32 194 \$, contre 32 167 \$ à Gatineau et 33 585 \$ à Montréal.

Le leader syndical note qu'un col bleu de la Ville de Montréal est rémunéré 37 309 \$ à son embauche, alors qu'un monteur de lignes d'Hydro reçoit 38 057 \$ à sa première année de travail.

Cet important écart salarial entre

Voir POLICIERS en A 2 ►

MONIQUE JÉRÔME FORGET VEUT CALMER LES ESPRITS...



SOMMAIRE

Agenda	B 6	Décès	C 9
Bandes dessinées	B 7	Horoscope	B 7
Bourses	C 7	Loteries	A 2
Bridge	S 15	Météo	S 16
Chroniqueurs		Mot mystère	B 7
Julie Lemieux	B 3	Mots croisés	B 7
François Pouliot	C 3	Petites annonces	S 12
Michel Vastel	A 17	Télévision	B 2

MÉTÉO

Max. -5, min. -10
Nuageux avec faible neige.
Détails page S 16

Précipitations (avant hier)

Ce mois-ci: 0,0 cm L'an dernier: 34,2 cm
Cet hiver: 144,5 cm L'hiver dernier: 216,5 cm

QUÉBEC,
109^e ANNÉE, N° 43
FLORIDE, 1,89 \$ US
MONTREAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00074 2

DES DRAGONS AUX PEE-WEE



Le Tournoi international de hockey pee-wee de Québec reçoit pour la première fois cette année une formation complète de jeunes hockeyeurs originaires de Chine, les Dragons de Beijing. « Les dates du tournoi coïncident avec les fêtes du Nouvel An chinois. Nous avons donc profité du long congé pour organiser cette première participation », d'expliquer joyeusement Kathleen Moyeiku, gérante de l'équipe commanditée par la filiale asiatique de la multinationale canadienne Sun Life. La formation pékinoise disputera donc un premier match hors concours à 12 h 30, aujourd'hui, aux Galeries de la Capitale, contre l'Autriche. Pour les Dragons, le Tournoi débutera officiellement dimanche, à 15 h, alors qu'ils affronteront Kuujuaq, au Collisée. D'autres informations sur le Tournoi pee-wee en page S 6.

NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE

De l'anglais en première année et des arts jusqu'à la fin du secondaire

VIOLAINE BALLIVY
VBallivy@lesoleil.com

Les Québécois apprendront désormais l'anglais dès la première année du primaire et, s'ils peuvent encore couler leurs maths de cinquième secondaire, ils devront impérativement réussir leurs cours d'arts pour obtenir leur diplôme et entrer au cégep. Le ministère de l'Éducation a dévoilé hier la version finale du nouveau régime pédagogique, qui favorise une approche pratique plutôt que théorique des apprentissages pour lutter contre le décrochage.

Au primaire, donc, les gamins useront plus longtemps leurs fonds de culotte sur les bancs d'école. Vingt-cinq heures à partir de l'automne 2006 au lieu des 23 h 30 actuellement. Ces 90 minutes de plus, promises cet automne, permettront d'accroître le temps consacré à l'éducation physique, aux arts et à l'anglais, qui fera son entrée dans les cahiers des tout-petits trois ans plus tôt, dès leur arrivée au primaire.

Pour freiner la montée de l'obésité, le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, a fait passer l'éducation physique dans la catégorie des matières pour les-

quelles un temps spécifique est proposé, comme le français ou les mathématiques, et suggère très fortement aux écoles d'y consacrer un minimum de deux heures par semaine.

De plus, au secondaire, les adolescents ne pourront plus sécher leurs cours d'arts plastiques sous prétexte qu'ils ne sont pas essentiels pour avoir droit au bal des finissants. L'enseignement des arts, le parent pauvre des écoles que plusieurs croyaient condamné dans la nouvelle grille, est maintenant projeté sous les feux de la rampe. Il sera obligatoire deux ans de

Voir PRIMAIRE en A 2 ►

LA QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Êtes-vous d'accord avec l'idée d'enseigner l'anglais dès la première année du primaire ?

ÉCRIVEZ-NOUS À opinion@lesoleil.com
Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

TANGUAY

Magasinez chez Tanguay et devenez MILLIONNAIRE

1000000\$

en argent comptant (non-imposable)

Un client Tanguay gagnera

1000000\$

en argent comptant (non-imposable)

Vous êtes éligible à chaque semaine pour devenir finaliste (billets cumulatifs).

Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin.

POUR NOUS
JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

WAL-MART

Suite de la Une

on se retrouve sur le chômage dans trois mois. Pour la plupart, nous avons une famille à faire vivre et il faut recommencer à zéro dans un contexte économique déjà difficile.

Bernard Bouchard, un employé du garage, estime que très peu de détails ont été fournis aux salariés. Selon lui, ces derniers n'ont pu poser toutes les questions souhaitées lorsqu'ils ont été rencontrés. « Ils nous ont dit qu'il nous restait trois mois. Beaucoup d'employés ont éclaté en sanglots et prennent ça très mal. Le moral est définitivement très bas », a-t-il déclaré.

Un employé qui s'affairait à cueillir des paniers dans le stationnement du magasin avait du mal à croire qu'il perdrait son emploi d'ici à quelques semaines. « L'employeur n'avait pas de raisons de faire ça. J'ai vraiment de la misère à le réaliser », de dire le travailleur, qui souhaite garder l'anonymat.

Toutes les personnes rencontrées se sont entendues pour dire que le Wal-Mart de Jonquière attire plusieurs clients quotidiennement et jouit donc d'une bonne santé financière.

La semaine dernière, le syndicat avait demandé au ministre québécois du Travail de nommer un arbitre au dossier, après neuf séances de négociation.

S A M E D I
DANS LE SOLEIL

CUPIDON SOUS LES TROPIQUES



Quelle est l'activité la plus romantique à l'étranger? Faire une balade en gondole à Venise, déguster une bonne bouteille sur les Champs-Élysées, se laisser bercer par les eaux bleues et calmes de la Polynésie française ou se promener sur les plages du Mexique au coucher du soleil?

Dans le cahier Voyages

COUPS DE CŒUR DES DESIGNERS



Le confort sans conformisme! À deux jours de la Saint-Valentin, l'idée d'un canapé confortable prend tout son sens. Les meubles affichent de plus en plus des lignes simples et des proportions adaptées à la morphologie humaine. C'est dorénavant une grande priorité, affirment des spécialistes.

Dans le cahier Style



« J'ai une boule dans la gorge, j'ai le motton et j'en veux au syndicat », a affirmé une employée, Noëlla Langlois.



« Ce qui se passe aujourd'hui est inacceptable », a commenté le président du syndicat, Gaëtan Plourde.

Le président du syndicat, Gaëtan Plourde, estime que, malgré les divergences prévalant au sein des comités de négociations patronal et syndical, rien ne laissait présager une fermeture définitive du magasin.

« Nous avons toujours voulu que le magasin fonctionne bien, en harmonie avec Wal-Mart. Ce qui se passe aujourd'hui est inacceptable pour tous les employés et pour l'ensemble de la région. »

« L'ambiance était bonne et nos demandes étaient raisonnables. Il y a un prix à payer pour la qualité des

employés. C'est légitime que les gens pleurent aujourd'hui », a ajouté M. Plourde, qui a également laissé entendre que le syndicat pourrait solliciter l'appui de la population, de même que celui des divers ordres de gouvernement.

JOURNÉE TRISTE

Joint à Toronto par *Le Quotidien*, le directeur des affaires publiques chez Wal-Mart Canada, Andrew Pelletier, a confirmé la décision.

« C'est une journée extrêmement triste pour Wal-Mart. Nous avons effectivement décidé de fermer notre magasin de Jonquière ce printemps. Nous espérons que les négociations avec le syndicat portent fruit, mais il n'y avait pas de terrain d'entente. Il était invraisemblable que la compagnie et le syndicat puissent conclure une convention collective », a-t-il dit laconiquement.

La compagnie continue toutefois d'affirmer que la syndicalisation des « associés » jonquérois n'est pas à l'origine de la fermeture.

Par ailleurs, la direction de Wal-Mart précise que tous les associés de Jonquière bénéficieront de programmes de départ « généreux et qui excéderont largement ce qui est requis par la loi ». L'entreprise s'engage à verser une indemnité de départ aux salariés et à mettre à leur disposition un programme de transition de carrière.

POLICIERS

Suite de la Une

les années 1997 et 2004 vaut pour tous les policiers qui n'ont pas atteint six années d'expérience, soit environ 400 des 700 policiers de la nouvelle Ville de Québec.

« On est capable de vivre avec les salaires offerts aux policiers de six et sept ans d'ancienneté », de dire M. Lerhe. Dans leur cas, le traitement annuel offert est de 63 369 \$.

Mais le chef syndical monte aux barricades quand la Ville demande aux policiers qui ont accumulé 25 ans de service de travailler trois fins de semaine sur cinq, alors que l'actuel contrat de travail ne prévoit qu'une prestation de travail d'une fin de semaine sur cinq pour ces policiers.

POLICIERS SUR APPEL

Une autre clause irrite les policiers, soit l'introduction de policiers temporaires sur appel, une classe de policiers qui existait dans les anciennes villes de Sainte-Foy et de Charlesbourg. « Dans une ville de 500 000 habitants, on pense qu'il ne devrait pas y avoir de policiers temporaires sur appel. La loi de la police interdit aux policiers de faire un autre travail. S'ils ont besoin de temporaires sur appel, c'est qu'il manque d'effectif », lance M. Lerhe.

À ce propos, il faut remarquer qu'il n'y a pas de policiers chargés de la pornographie juvénile dans Internet et que l'escouade des stupéfiants ne compte que 4 policiers au lieu de 12. Des besoins supplémentaires sont aussi requis pour lutter contre les gangs de rue et la prostitution juvénile.

La fermeture du poste de police de l'ancienne Ville de Beauport est aussi en litige. Une pétition signée par



Quelque 400 policiers ont assisté à l'assemblée d'hier.

24 562 citoyens qui s'y opposent a déjà été présentée au conseil municipal.

Dans son ensemble, les propositions de la Ville, pour les années 2002 à 2004, représentent un débours supplémentaire de 6,5 %, selon le syndicat, alors que l'inflation, pour ces mêmes années, a été de 5 %.

La Fraternité fera voter ses membres les 21 et 22 février. « Nos gens ont demandé un délai minimum de cinq jours avant de passer à un vote puisque c'est la première fois qu'ils devaient se prononcer sur un projet de convention concernant tous les policiers de la nouvelle Ville », explique M. Lerhe.

Ces derniers jours, le vice-président aux finances du comité exécutif de la Ville, Jacques Jobin, avait déclaré que la Ville aurait recours à l'arbitrage si les offres étaient rejetées et que les policiers obtiendraient sans doute moins que ce qui leur est soumis puisque, en vertu de la loi, l'arbitre devra harmoniser les conventions collectives à coût nul. « On a nous-mêmes réclamé l'arbitrage au mois de décembre, rappelle le chef syndical. Mais on ne peut plus accepter les clauses orphelines. Une poursuite pèse déjà contre nous à ce sujet. »

Écarts salariaux des différents corps policiers

	QUÉBEC 1997	QUÉBEC 2004	LÉVIS 2004	GATINEAU 2004	MONTREAL 2004
À l'entrée	32 005 \$	28 124 \$	32 194 \$	32 167 \$	33 585 \$
6 mois	n.d.	n.d.	35 091 \$	n.d.	n.d.
1 an	36 737 \$	32 201 \$	38 250 \$	36 991 \$	37 387 \$
2 ans	41 469 \$	36 872 \$	42 361 \$	42 460 \$	41 823 \$
3 ans	46 199 \$	42 219 \$	46 916 \$	47 928 \$	46 893 \$
4 ans	50 931 \$	48 340 \$	51 959 \$	53 396 \$	52 596 \$
5 ans	55 663 \$	55 350 \$	57 545 \$	58 865 \$**	57 032 \$
6 ans		63 369 \$	63 685 \$	64 333 \$**	63 369 \$
7 ans		63 369 \$	n.d.	n.d.	63 369 \$
				+804 \$**	+1901 \$*

*prime d'ancienneté **prime de productivité
Source: Fraternité des policiers et policières de la Ville de Québec

PRIMAIRE

Suite de la Une

plus, donc sans relâche de la maternelle à l'entrée au cégep, et l'obtention du diplôme sera conditionnelle à la réussite du cours de cinquième secondaire.

« C'était important pour les jeunes, les professeurs et le public », justifie Pierre Reid.

De fait, la mesure a fait des heureux, comme la Fédération des comités de parents ou la Fédération des syndicats enseignants (FSE). Mais des récriminations sont toutefois à prévoir dans les écoles quand sera venu le temps de choisir les options. Dans un souci d'« assurer une meilleure continuité », le MEQ obligera les élèves à se consacrer à une seule option au lieu de deux et à conserver la même pendant tout le premier, puis tout le deuxième cycle.

DIPLOME PLUS EXIGEANT

Le MEQ rehausse aussi les conditions de l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) en y ajoutant la réussite

Points saillants

- ☐ Enseignement des arts obligatoire jusqu'en cinquième secondaire
- ☐ Suppression des cours de choix de carrière et de formation personnelle et sociale
- ☐ Cours d'histoire et d'éducation à la citoyenneté répartis sur quatre ans au lieu de deux
- ☐ Rehaussement des conditions d'obtention du DES
- ☐ Création d'un cheminement « appliqué » axé sur les cours pratiques, permettant aussi d'accéder à la formation générale au cégep
- ☐ Nouveau parcours de formation de métiers offert dès la fin du deuxième secondaire pour faciliter l'insertion sur le marché du travail

te des mathématiques de quatrième secondaire — mais pas de cinquième secondaire — de même que des cours de langue seconde de cinquième secon-

daire (au lieu de quatrième secondaire) et de science et technologie. En 2010, lorsque tous les changements seront en place, l'élève devra aussi réussir ses cours de développement personnel ou d'éducation physique, ceux d'histoire et d'éducation à la citoyenneté et de langue d'enseignement.

Enfin, un projet « Intégrateur », une sorte d'épreuve synthèse permettant d'appliquer les notions apprises dans plusieurs matières différentes, a été ajouté au programme des finissants, qui pourraient en profiter, par exemple, pour monter une pièce de théâtre ou une exposition.

SUS AU DÉCROCHAGE

Pour s'attaquer à son éternel démon, le décrochage scolaire, le MEQ a scindé en deux la formation générale. Dorénavant, en plus de l'itinéraire dit « régulier », les élèves pourront choisir en troisième, quatrième ou cinquième secondaire de se diriger vers un « itinéraire appliqué », où l'accent sera mis sur la pratique et l'application concrète des apprentissages. Ces jeu-

nes, qui pourraient représenter le quart de la population étudiante, estime le ministère, continueront de suivre les cours de français, de mathématiques et autres impératifs. « Les changements seront surtout d'ordre pédagogique », dit Pierre Reid, ce qui permettra aux élèves d'obtenir exactement le même diplôme que leurs camarades du « régulier » et d'entrer aussi bien au cégep puis à l'université qu'en formation professionnelle.

« Ces intentions sont louables, mais encore faut-il avoir les moyens de ses intentions », craint Johanne Fortier, présidente de la FSE.

Autre nouveauté, l'ISPJ, le programme d'insertion sociale et professionnelle pour la jeunesse, sera supprimé et remplacé par deux nouveaux programmes axés sur l'emploi, accessibles aux élèves de 15 ans et plus ayant complété le premier cycle du secondaire mais accumulé un retard considérable. Ne sachant, par exemple, ni lire ni écrire.

Les deux parcours, d'un an et trois ans, ne remplaceront pas le diplôme d'études professionnelles (DEP). Les

jeunes apprendront un métier non spécialisé, ou semi-spécialisé, comme plâtrier ou maçon, qui leur permettra de joindre le plus rapidement possible le marché du travail.

André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pense que ces modifications permettront de mieux orienter les jeunes en difficulté vers la formation spécialisée, permettant ainsi de rehausser le taux de diplomation de la province.

Johanne Fortier y voit plutôt un signe que le ministre a baissé les bras devant le décrochage. « Le ministre est en train d'éliminer les groupes de cheminement particulier », dit-elle. Au lieu d'offrir plus de services aux élèves en difficultés, comme la création de groupes de plus petite taille, M^{re} Fortier dénonce le fait que, maintenant, les jeunes pourront sortir plus tôt du système régulier pour aller en formation à l'emploi.

Reservez encore quelques places disponibles!

On vous souhaite une délicieuse Saint-Valentin!

© Valet parking compris en soirée.

Ambiance décontractée Menu fraîcheur Salon privé

Que SERA SERA

850, Place D'Youville (à côté du Palais Montcalm), Québec 692-3535

La beauté

elōs

VelaSmooth
Un corps en beauté

Le traitement médical de la cellulite par excellence
sécuritaire - efficace - sans temps d'arrêt

AURORA
L'embellissement de la peau par excellence

Photorajeunissement Épilatoire efficace pour tous
couperose - taches pigmentaires - rides tous les types de peaux et de poils

Laser Alexandrite
Épilatoire rapide, sécuritaire et efficace - prix compétitifs

Implants temporaires ou à long terme :
rides - ridules - lèvres
Restylane - Juvéderm - Cosmoderm - Artécoll - Botox
Supervision par médecin et infirmières

Dr Élisabeth Morency, MD
Omnipraticienne

vances • couperose • cellulite • épilation au laser • rides • peeling
2954, boul. Laurier, suite 620, Sainte-Foy 650-6652
http://www.elizabethmorency.qc.ca

LOTTO QUÉBEC Résultats

Tirage du 2005-02-09

1^{er} NUMÉRO 011512 25 000 \$
2^e NUMÉRO 776017 50 000 \$
3^e NUMÉRO 882086 100 000 \$

NUMÉROS "TELE" 089872 908401 666691
non décomposables

NUMÉRO BONI 16

649 Tirage du 2005-02-09
10 15 21 23 28 37
Complémentaire : (41)

SUPER 7 PROCHAIN GROS LOT LE 11 FÉVRIER 2005
24 000 000 \$

Quebec Tirage du 2005-02-09
01 04 05 22 27 32
Complémentaire : (15)

PANCO Tirage du 2005-02-09
12 14 21 25 26 27 32 33 37 43
44 46 50 54 56 57 58 59 67 69

Quintessence Tirage du 2005-02-09
03 04
068 0780

Extra Tirage du 2005-02-09
474636

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparition entre cette date et la date officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



ACTUALITÉS

Québec dépense plus que Montréal en voyages

ISABELLE MATHIEU
Imathieu@lesoleil.com

La Ville de Québec a dépensé 54 107 \$ pour faire voyager les élus et les fonctionnaires en 2004 et près de 26 000 \$ pour recevoir des délégations étrangères. Une infime portion du budget municipal, mais quand même plus que ce que Montréal a dépensé.

Les vacances de Jean-Paul L'Allier au sultanat d'Oman, invité tous frais payés par l'UNESCO comme conférencier, ont fait ressurgir un des sujets préférés dans la Vieille Capitale: les voyages du maire et des conseillers municipaux.

Selon les documents colligés par LE SOLEIL auprès de la Ville de Québec, les missions à l'étranger des élus municipaux et des fonctionnaires ont coûté en 2004 un peu plus de 54 000 \$, soit 0,009 % du budget municipal ou l'équivalent du salaire d'un pompier de deuxième classe.

CONSEILLERS VOYAGEURS

Le maire Jean-Paul L'Allier est allé à Chicago, à Paris, à Nantoung, en Chine, à Gènes en Italie et à Ouagadougou au Burkina Faso. Seuls les voyages à Paris et à Gènes ont été payés par la Ville (environ 5000 \$).

En comparaison, les déplacements des neuf membres du comité exécutif de Montréal et du maire Gérald Tremblay ainsi que de leur entourage ont coûté 51 800 \$ en 2004, selon les chiffres fournis hier par le cabinet du maire de Montréal.

La grande majorité des voyages des délégués montréalais ont été faits en Amérique du Nord. Le maire Gérald Tremblay, qui n'a pas la réputation d'être un grand bourlingueur, s'est rendu trois fois à Toronto, une fois à Edmonton et une fois à Denver, au Colorado. Ses conseillers municipaux ont visité le Mexique, Paris, Barcelone et Athènes.

Parmi les membres du comité exécutif de Québec, le conseiller Jacques Jobin a effectué trois missions hors Québec à Toronto, à Namur, à Paris et à Clermont-Ferrand (environ 8000 \$).

La conseillère Lynda Cloutier, aussi membre du comité exécutif, a effectué deux missions: elle s'est rendue à Saint-Malo pour représenter Québec à l'arrivée de la Transat (2509 \$) et à Barcelone pour un congrès du monde municipal.

La mission la plus onéreuse en 2004 a été celle de Gènes, en Italie (9952 \$), où Jean-Paul L'Allier, Odile Roy et la commissaire aux relations internationales Luc Tremblay se sont rendus au congrès de l'Association internationale des villes éducatrices, réseau dont Québec fait partie.

Outre les élus, une dizaine de fonctionnaires ont effectué des voyages de formation aux frais de la Ville. Le directeur général Denis de Belleval s'est notamment rendu à un séminaire sur le système 3-1-1 à Chicago (2000 \$), l'architecte-paysagiste André Plante a participé à un colloque à Bordeaux (3339 \$) et Luc Jolicoeur, un directeur de division à l'ingénierie, a assisté au congrès mondial sur le génie sismique à Vancouver (4000 \$).

Environ le tiers des missions étrangères concernent directement les services municipaux, comme la conférence sur le traitement thermique à Phoenix, en Arizona, à laquelle l'ingénieur Yves Fréchet a assisté.

L'ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS

En plus des voyages, l'accueil des délégations étrangères (hôtel, repas officiel, traducteur, transport) a coûté environ 26 000 \$ l'an dernier. Le commissariat aux relations internationales a reçu des gens de Changchun (3600 \$), de Xi'an (430 \$) et de Huangshan (1100 \$) en Chine, de Barcelone (1000 \$) et de Reus (700 \$) en Espagne, de Saint-Petersbourg (7500 \$) et de Ouagadougou (367 \$). C'est l'accueil des gens des Entretiens Jacques Cartier, organisme originaire de Lyon, qui a été le plus coûteux, avec un total de 11 000 \$.

En 2003, les missions à l'étranger avaient coûté environ 86 000 \$ à la Ville de Québec et, en 2002, le total aux frais des contribuables était de 73 500 \$.

FERMETURE DU WAL-MART À JONQUIÈRE

Des clients outrés

MÉLYSSA GAGNON
Le Quotidien

JONQUIÈRE — La décision de Wal-Mart de mettre la clef dans la porte de sa succursale de Jonquière en mai prochain suscite la consternation au sein de la clientèle.

Bon nombre de clients ont appris la nouvelle de la fermeture imminente du commerce par le biais des médias, hier. Plusieurs se sont dits dégoûtés et déçus de l'attitude employée par la multinationale, dont le chiffre d'affaires oscille autour de 365 milliards \$ annuellement.

«C'est extrêmement dommage pour les employés. Je suis certaine que le magasin ne ferme pas pour des raisons financières mais plutôt à cause de la syndicalisation des travailleurs», estime Hélène Harvey.

BOYCOTT

Thérèse Bradette, laquelle fréquente le Wal-Mart jonquérois quotidiennement, n'en croyait pas ses oreilles. «Ça n'a pas de bon sens! La région perd encore des emplois. L'entreprise ne se soucie pas du fait que les travailleurs vont se retrouver sur le chômage. Je vais boycotter Wal-Mart», a affirmé la cliente.

Même son de cloche du côté de Sandra Gravel, qui magasinait en compagnie de son bébé. «Ça n'a pas d'avenir. Pourtant, ça fonctionnait très bien. Je crois que je vais aller magasiner ailleurs», s'est exclamée M^{me} Gravel.

Pour sa part, Caroline Couture n'a pas été surprise d'apprendre que le commerce du boulevard René-Lévesque ne serait plus à compter du 6 mai prochain.

«Je trouve très décourageant qu'une entreprise puisse encore agir de la sorte en 2005. On sait que l'entreprise ferme le magasin à cause de la syndicalisation. Pour l'économie régionale, c'est dévastateur», de conclure Caroline Couture.

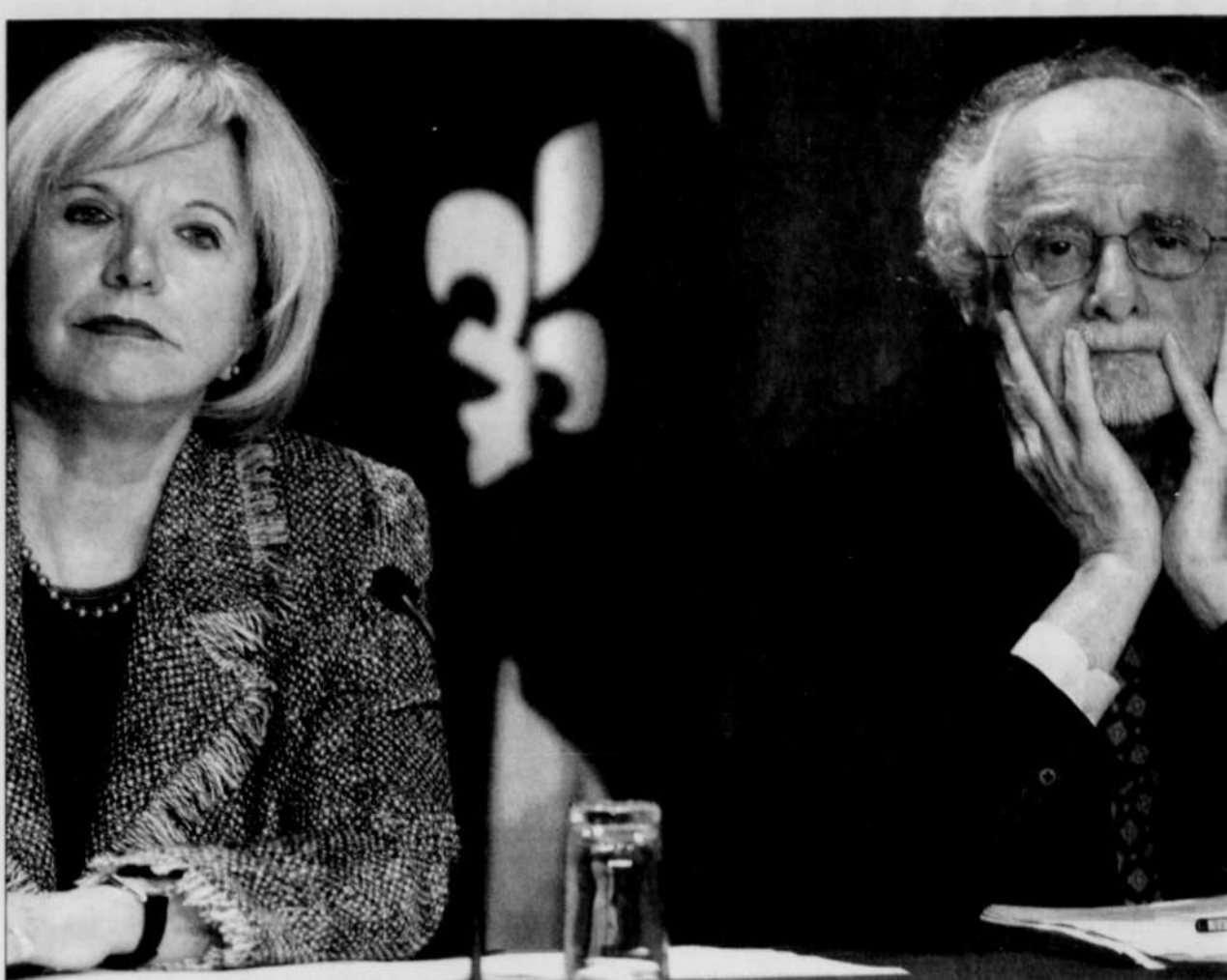
Rencontré par hasard dans le stationnement du commerce, le président du syndicat des employés de l'usine FjordCell de Jonquière, Richard Côté, a pour sa part qualifié de «dégueulasse» la décision prise par Wal-Mart Canada. Lorsqu'il a appris la nouvelle, alors qu'il se trouvait à l'intérieur du magasin, M. Côté a simplement abandonné son panier et a immédiatement quitté les lieux.



Hélène Harvey



Sandra Gravel



La ministre Monique Jérôme-Forget en compagnie du négociateur en chef pour le gouvernement, Marcel Gilbert

DÉBRAYAGES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Jérôme-Forget durcit le ton

Les moyens de pression sont injustifiés à ce stade des discussions, dit la ministre

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

■ À la veille d'une première manifestation de l'impatience des 577 400 salariés du secteur public à convenir de nouvelles conventions collectives — 19 000 professionnels de la fonction publique seront en grève, aujourd'hui, de 8 h 30 à 12 h —, la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, a lancé, hier, un appel à la modération.

«L'annonce de débrayages et de moyens de pression m'apparaît injustifiée à ce stade des discussions», a déclaré M^{me} Jérôme-Forget en reconnaissant toutefois que «très peu de progrès» ont été réalisés aux tables de négociation jusqu'à maintenant.

«Il reste beaucoup de travail à faire», a-t-elle signalé en conviant les syndicats à consacrer plus de temps et plus d'énergie à la bonne marche des négociations pour le renouvellement des conventions collectives qui sont échues depuis le 30 juin 2003. «Le gouvernement est ouvert à la négociation et au compromis.»

À la table centrale — lieu de négociation des questions relatives aux clauses salariales —, il n'y a eu que trois séances de pourparlers entre les parties depuis le dépôt des offres gouvernementales en juin 2004.

Dans la fonction publique, il y a eu 60 rencontres. Dans l'éducation, 300 séances ont été tenues à la table des commissions scolaires et 155 autres à celle des cégeps.

Du côté de la santé, il y a eu à peine 45 rencontres. La campagne de votes d'allégeance syndicale qui se poursuivra jusqu'à l'automne prochain dans les établissements «pose problème», a avoué M^{me} Jérôme-Forget en reconnaissant que les parties pouvaient quand même «se parler et négocier».

En plus de tourner en rond, les négociations ont révélé, selon elle, «l'écart important qui subsiste entre les demandes syndicales et les offres patronales». Elle n'a pas caché que certaines revendications étaient «déraison-

nables» et compromettaient l'équilibre budgétaire de l'État.

«En éducation, on nous demande d'embaucher 9200 enseignants de plus, ce qui représenterait un déboursé annuel de plus de 600 millions \$», a indiqué M^{me} Jérôme-Forget en précisant que cette demande était «incompatible avec la réalité du déclin de la clientèle scolaire».

«En santé, les professionnels réclament que soit comblé un écart salarial qu'ils estiment à 44 % avec leurs homologues du reste du Canada. Ça représenterait une facture annuelle de 800 millions \$.»

Au chapitre salarial, un monde sépare les syndicats et le gouvernement.

«Un effort de réconciliation entre les demandes et la capacité de payer des contribuables s'impose», a admis la ministre.

SÉCURITÉ D'EMPLOI

L'État fixe à 12,6 % la hausse de sa masse budgétaire pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2010 en incluant les coûts de l'équité salariale. Les syndicats, eux, réclament des majorations de 12,5 % sur trois ans — en excluant l'équité salariale — pour permettre à leurs membres de rattraper le retard de 12,1 % par rapport aux autres salariés québécois comme l'établissait, en novembre dernier, l'Institut de la statistique du Québec.

«Chaque augmentation de 1 % du salaire des employés de l'État représente un déboursé supplémentaire de 265 millions \$», a indiqué M^{me} Jérôme-Forget en mentionnant que la masse

salariale du gouvernement était de 27 milliards \$ et que l'offre soumise en juin dernier y ajoutait une somme de 3,2 milliards \$.

Monique Jérôme-Forget a reproché aux syndicats de ne pas tenir compte qu'une forte majorité de leurs membres bénéficient de la sécurité d'emploi. «Or, dans le contexte économique que nous connaissons, il est évident que la paix d'esprit que nous procure la sécurité d'emploi est un avantage important. Les fermetures récentes de certaines usines nous rappellent la grande valeur de la sécurité d'emploi.»

L'obtention d'une plus grande souplesse dans les conventions collectives demeure une priorité pour le gouvernement et ses partenaires patronaux. «Loin de se simplifier, les conventions collectives se sont complexifiées à un point tel que leur interprétation nécessite des milliers d'heures de gestion, la mobilisation de personnel nombreux et un temps précieux à régler des différends qui découlent de ces raideurs bureaucratiques. Certaines couvrent des centaines de pages dans lesquelles les moindres aspects de la vie au travail sont conventionnés, codifiés et figés.»

En terminant, la présidente du Conseil du trésor a mis ses employés en garde contre le recours à la grève.

«Soyons bien clairs, faire la grève, ce n'est pas payant pour personne. C'est un drame pour tout le monde. C'est un drame pour les familles. Ça cause des blessures. Ça brise un lien de confiance.»

Cette rare intervention publique de la présidente du Conseil du trésor dans le cadre des négociations a fait bondir les syndicats qui ont unanimement dénoncé l'attitude du gouvernement qui laisse, selon eux, traîner les négociations depuis 20 mois.

Quant aux revendications salariales soumises en décembre 2003, pas question de faire marche arrière. «Ce ne sont pas nos demandes qui sont déraisonnables, c'est la présidente du Conseil du trésor qui est trop cheap!», a résumé le président de la FTQ, Henri Massé.

PRENEZ LES DEVANTS!

L'ADMINISTRATION PUBLIQUE SE RENOUVELLE

ENAP

RENCONTRES D'INFORMATION

Mercredi 16 février 2005
à 17 h 30

Université du Québec
École nationale d'administration publique

> À Québec

555, boulevard Charest Est, salle 4114
Tél. : (418) 641-3000, poste 6563

> À Montréal

4750, avenue Henri-Julien, salle 5092
Tél. : (514) 849-3449

Une formation en administration publique de 2^e cycle

- Programmes courts (15 crédits)
- Diplômes d'études supérieures spécialisées (24 crédits)
- Maîtrises en administration publique pour gestionnaires et analystes (45 crédits)



1 800 808-3627 www.enap.ca

Fin de la période d'admission pour l'automne 2005 : 1^{er} mars 2005

Le pape mérite de mourir en fonction, croit M^{gr} Ouellet

GUY BENJAMIN
GBenjamin@lesoleil.com

Jean-Paul II, après les grands services rendus à l'Église depuis 27 ans, mérite bien de mourir en étant toujours pape. M^{gr} Marc Ouellet a exprimé ce point de vue hier matin peu de temps après avoir reçu de Rome des nouvelles positives sur l'état de santé du Saint-Père.

« Je ne me vois pas en train de faire des pressions sur lui pour qu'il démissionne », d'ajouter l'archevêque de Québec.

Il est un exemple de dignité humaine, affirme le cardinal

seurs reprises qu'il voulait rester en poste jusqu'à son dernier souffle.

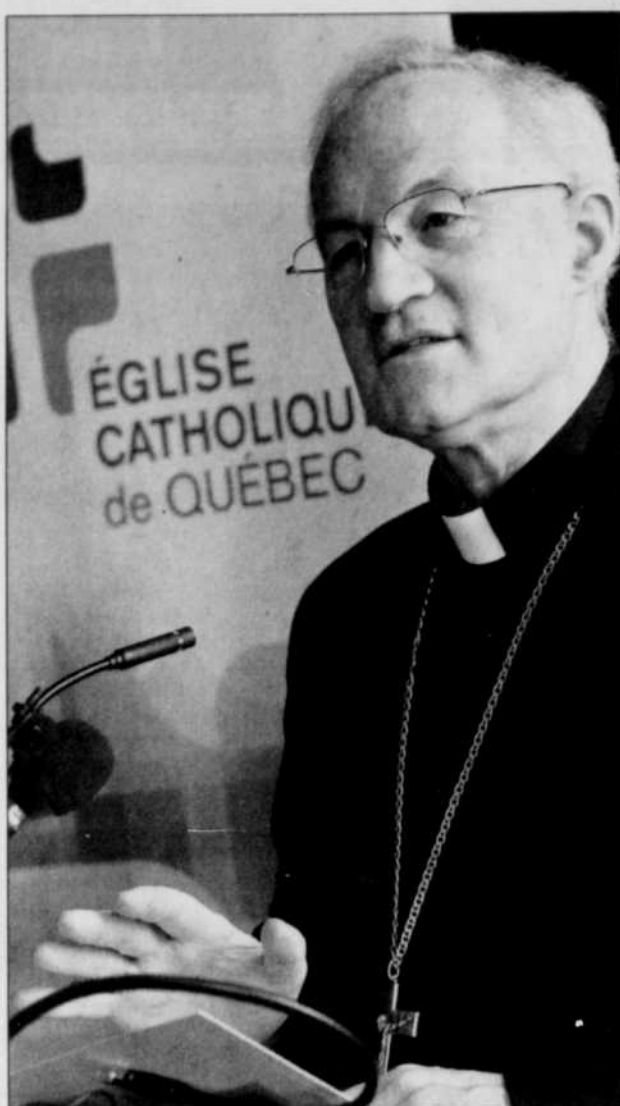
Un pape affaibli physiquement, mais au moral extraordinairement fort, de dire M^{gr} Ouellet. Voilà un exemple pour les vieilles personnes, les malades, les handicapés. « Un exemple de dignité humaine », selon le cardinal.

Selon les nouvelles venues de Rome, Jean-Paul II devrait reprendre ses activités normales dans quelques jours, au dire de M^{gr} Ouellet.

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Malgré les nombreux avis contraires, M^{gr} Ouellet continue à réclamer que l'école puisse demeurer un lieu d'enseignement de la religion. Mardi, le Conseil supérieur de l'éducation était le quatrième organisme à suggérer du ministre de l'Éducation de déconfessionnaliser les écoles. L'enseignement catholique ne respecte pas la Charte des droits et libertés.

Mais cet enseignement a pu continuer dans les écoles en vertu d'une clause dérogatoire. Le gouvernement doit décider s'il permettra encore la dérogation après le 30 juin.



M^{gr} Ouellet a réclaté hier que l'école puisse demeurer un lieu d'enseignement de la religion.

Selon M^{gr} Ouellet, 80 % de la population catholique demande que l'enseignement religieux continue à l'école. « Il faut répondre à ce besoin », selon l'archevêque de Québec.

Le patrimoine spirituel doit être transmis à travers les moyens d'éducation, et l'école est un lieu de transmission de la culture, fait valoir M^{gr} Ouellet. Cette position de l'Église a été transmise au gouvernement à l'automne.

L'archevêque de Québec a précisé avoir fait connaître son point de vue sur la question dans une lettre pastorale envoyée aux députés. Il a aussi eu des contacts avec le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, et le premier ministre.

« Nous avons eu un bon accueil et espérons que la position que nous défendons sera entendue », de conclure l'archevêque de Québec.

RÉFORME DU RÉSEAU DE LA SANTÉ

Les dossiers médicaux seront protégés, promet Couillard

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

■ Le ministre de la Santé promet de garantir la sécurité de nos dossiers médicaux qu'il entend informatiser puis rendre accessibles à tous les acteurs du réseau, depuis le médecin jusqu'à l'organisme communautaire.

Dans son projet de loi 83, qui lance un grand remue-ménage du réseau, Philippe Couillard prévoyait diffuser nos « secrets » de santé sans notre consentement et sans nous dire quel employé de quelle organisation y accède. Au grand dam de la Commission d'accès à l'information qui entrevoit les abus et les risques de fuites.

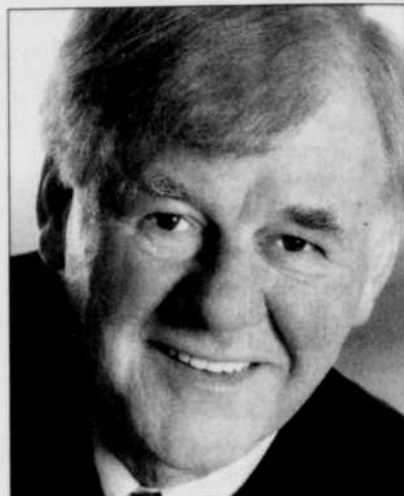
« Ce doit être clair : le gouvernement ne cautionnera aucun changement qui pourrait compromettre la protection des renseignements personnels et mettre en péril le confidentialité qui cimenter la relation de confiance entre les professionnels du réseau et leurs patients », a lâché le ministre en introduction de la commission parlementaire qui étudie sa législation en devenir.

M. Couillard ouvre même la porte à la renaissance de la notion de consentement du patient. On nous demanderait donc notre accord avant d'envoyer notre dossier médical à un autre acteur du réseau.

Il maintient toutefois que l'informatisation des dossiers et leur emmagasinement dans de grandes banques de données régionales sont primordiaux. Ainsi, il sera plus aisé pour les professionnels d'offrir des soins « en continu ». Ils auront accès sans délai à nos résultats de laboratoire, à nos radiographies, à nos prescriptions. Le Québec serait en retard en la matière.

« Le problème, c'est les moyens d'y parvenir et l'encadrement de ces moyens », admet Philippe Couillard. « Nous sommes ouverts à toutes modifications qui viendraient bonifier le projet de loi. »

Le Collège des médecins a néanmoins invité Québec à l'action. « Le dossier papier n'est pas un absolu de sécurité et le dossier informatique n'est pas un absolu d'insécurité, com-



Le président du Collège des médecins, le Dr Yves Lamontagne, espère que la « judiciarisation » ne paralysera pas ses membres.

mente le directeur général adjoint, le Dr Yves Robert. Si on attend le système informatique parfait, il n'arrivera pas. »

Le Collège est plus agacé par le chapitre du projet de loi portant sur l'amélioration du processus de plainte dans le réseau. « Il risque d'accroître la bureaucratie assignée au contrôle et à la surveillance. » Le président, le Dr Yves Lamontagne, espère que la « judiciarisation » ne paralysera pas ses membres.

Par ailleurs, l'Ordre des infirmières réclame que ses membres soient associées de près au remodelage du réseau tandis que l'Association des hôpitaux invite le gouvernement à clarifier les rôles confiés aux agences de santé (ASSS), les centres de santé (CSSS) et les réseaux universitaires intégrés (RUIS).



M^{gr} Ouellet baise la main du pape sur cette photo prise en octobre 2003 lors de son élévation au titre de cardinal.

RÉSEAU DE LA SANTÉ

Recrudescence du nombre de congés de maladie

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

L'an dernier, la durée des congés de maladie des employés avait fondu dans le réseau de la santé, se réjouissait Québec. Ces gains ont été perdus.

En 2004-2005, les heures d'assurance-salaire payées auront cru de près de 3 %, selon la plus récente mise à jour des données statistiques. La facture totale tournera ainsi autour de 260 millions \$. En hausse de quelque 6,5 millions \$. En mettant toutes ces heures de repos bout à bout, il aura fallu remplacer l'équivalent d'environ 250 employés à temps plein de plus l'année durant.

« Il s'agirait donc d'un retour au ratio observé en 2002-2003 et cela aurait pour conséquence d'annuler la réduction constatée en 2003-2004 et les impacts qui en découlent », écrivent les auteurs de la Direction générale du personnel réseau et ministériel du ministère de la Santé.

« Ce n'est pas quelque chose qui nous étonne, lance le directeur de l'information de la Fédération de la santé et des services sociaux — CSN, Claude Saint-Georges. Les problèmes de santé dans le réseau sont extrêmement élevés. Il y a des raisons de s'alerter de l'état de santé des employés. »

Il peut être surprenant de constater l'augmentation puisque Québec a mis en place un programme de réduction des congés de maladie, note M. Saint-Georges. Mais les gestionnaires se sont limités à exercer de la pression sur les employés abattus pour qu'ils reviennent au boulot plus rapidement, soutient-il.

Contacts téléphoniques réguliers, obligation de subir des réévaluations médicales auraient été les méthodes privilégiées, au dire du syndicaliste. La diminution observée au cours des deux années précédentes ne serait donc pas liée à l'amélioration des conditions de travail et à la prévention.

Il y a un an, le sous-ministre adjoint à la Direction générale du personnel du réseau, Jacques Larouche, nous faisait plutôt mention de réaménagement des locaux, d'un programme d'aide aux employés, de formation, de refonte de l'organisation et de l'ajout de bras dans les équipes surchargées. « Nous allons tout mettre en œuvre pour que le personnel ait le goût d'être au travail », promettait-il.

GASPÉSIE

En 2004-2005, la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine a enregistré la plus forte croissance du nombre d'heures de congé de maladie par rapport aux heures

travaillées. Depuis 1998-1999, le recours à l'assurance-salaire y a gonflé de 33 %, contre 15 % dans la province.

Sur le territoire de desserte naturel du SOLEIL, seul le Bas-Saint-Laurent suit encore une pente descendante.

Phénomène intéressant, plus un travailleur est « bas » dans la hiérarchie, plus il use de l'assurance-salaire. Les infirmières auxiliaires sont donc parmi les plus affligées. Chaque jour, près de 8 % d'entre elles sont en congé de maladie alors que le taux chute à 2,8 % chez le personnel de gestion.

Autre variable intéressante : les travailleurs des centres d'hébergement de soins de longue durée sont les plus susceptibles de réclamer un répit pour cause d'épuisement professionnel, de bras cassé ou de maladie. Les centres jeunesse, les CLSC, les centres de réadaptation et les hôpitaux suivent. À l'autre extrême, on retrouve les employés des centres hospitaliers psychiatriques.

Lors de notre dernier entretien, le sous-ministre Jacques Larouche indiquait que 670 000 \$ sont investis annuellement dans le programme de gestion de la présence. Des experts et des dollars sont envoyés dans les établissements en difficulté.

Actuellement, 5,8 % des salaires versés dans le réseau sont destinés à des travailleurs en congé de maladie. L'objectif est de ramener ce taux à 4,9 %.

PLAN EN SANTÉ MENTALE

Aucune action concrète, déplorent les centres jeunesse

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

■ De bonnes intentions, mais aucune action concrète. Voilà ce que pensent les centres jeunesse du Québec du plan d'action en santé mentale que le gouvernement soumet présentement à la consultation tout en repoussant sans cesse la publication.

Le document de réaction de l'Association des centres jeunesse du Québec au plan d'action en santé mentale, dont LE SOLEIL a pris connaissance, n'est guère tendre. Globalement, l'ACJQ s'y réjouit que les 0-17 ans apparaissent parmi les priorités, mais se dit « très déçu que tout s'arrête là ».

À quoi sert d'attirer l'attention sur le problème « si cette mise en lumière ne s'accompagne pas d'un plan spécifique de redressement ? », demande l'Association.

Elle souligne d'ailleurs ne pas comprendre qu'après cinq rapports ayant relevé les problèmes de services en santé mentale pour les jeunes depuis 1995, il y ait encore une prévalence deux fois plus élevée de troubles mentaux chez les 0-17 ans que chez les adultes.

L'implication des centres jeunesse dans le dossier de la santé mentale est loin d'être abstraite. Outre le fait que « 34 % de tous les jeunes décédés par suicide au Québec entre 1995 et 2000 étaient ou avaient été clients des centres jeunesse », les enfants qui leur sont confiés ont aussi souvent des parents souffrant de maladie mentale.

Une étude récente révélait en outre que de 25 % à 30 % de leur clientèle consomme des psychotropes, contre 4 à 5 % des enfants dans la population en général.

Compte tenu de ce portrait, l'Asso-

ciation s'étonne que le plan d'action soit aussi flou quant à leur place dans l'organisation des services.

DES DEMANDES PRÉCISES

Pas plus tard qu'en novembre, l'organisation a présenté son propre plan d'action en santé mentale pour les trois prochaines années au ministre de la Santé et des Services sociaux.

Contrairement au plan gouvernemental, celui-ci définit les actions à poser et les chiffres.

Ainsi, l'Association réclame la mise en place d'équipes multidisciplinaires, la transformation de services d'hébergement régulier en hébergement plus intensif

passant de 12 à 8 enfants, et une formation adéquate du personnel. Le tout pour une somme de 7 millions \$ par année, plus 1 million \$ non récurrent pour la formation.

Pour l'heure, les jeunes, qui représentent 18 % de la population du Québec, ne reçoivent que 3 % de l'ensemble des fonds investis dans les divers programmes de santé mentale (et pas seulement dans les centres jeunesse), soit 35 millions sur 1,2 milliard \$.

Le plan d'action gouvernemental souligne pourtant « l'importance d'intervenir tôt (...) et intensivement (...) auprès des enfants et des jeunes ayant un trouble mental compte tenu de la contribution de cette pathologie aux problèmes qui surviennent ou persistent à l'âge adulte... »

Ils sont très déçus qu'il n'y ait pas de plan spécifique

51^E CARNAVAL DE QUÉBEC

ÉQUIPE FRANÇAISE DE CANOT À GLACE

Leçons du maître Saint-Laurent

GENEVIÈVE BOUCHARD
GBouchard@lesoleil.com

Quand ils prennent des vacances au Québec, les Français Corinne Bottollier et Philippe Andraud ne s'attardent pas longtemps au Château Frontenac et aux coutumes amérindiennes. C'est plutôt le fleuve et ses eaux gelées qui attirent chez nous ces sportifs qui entretiennent depuis sept ans une véritable passion pour le canot à glace. Si leur performance de cette année s'est révélée un peu décevante, ils repartent comblés de leur plus récente compétition carnavalesque.

Dimanche dernier, Corinne Bottollier et Philippe Andraud ont pris part à la traditionnelle course en canot du Carnaval avec un groupe entièrement composé d'athlètes français. Menés par l'expérience de la seule femme de l'équipage, ils croyaient bien pouvoir relever le défi. Mais le Saint-Laurent a été le plus fort...

« Au bout de trois heures d'acharnement, on a dû abandonner, raconte Corinne Bottollier sans amertume. Mais nous avons arrêté en même temps que mon ancienne équipe, des filles en forme qui gagnent la course depuis trois ans. C'est tout un hasard ! »

Cette équipe rivale dont parle la canotière porte les couleurs de DMR. Si Corinne Bottollier connaît bien celles qui prenaient place à bord, c'est qu'elle a elle-même fondé l'équipe en 1998, lors d'un séjour au Québec qui aura finalement duré sept ans.

« La première fois que j'ai vu un équipage de canot à glace, j'ai trouvé ça fou ! confie-t-elle en riant. Mais lorsque nous avons eu l'occasion d'essayer, nous avons eu le coup de foudre et j'ai décidé de monter une équipe. »

UN SPORT EXIGEANT

Amateur de ski, de vélo et de triathlon, Philippe Andraud n'a pas tardé à se laisser entraîner dans le tourbillon. Spectateur la première année, il a mis



Corinne Bottollier et Philippe Andraud ont découvert une nouvelle passion au Québec, celle de la pratique du canot sur glace.

la main à la rame en 1999.

« Avant même de venir au Québec, Corinne et moi étions déjà attirés par des sports qui brassent, mais je pense que le canot à glace est l'un des plus exigeants physiquement, s'enthousiasme-t-il. C'est tout le corps qui travaille, parfois tout croche. Il n'est pas rare qu'on se fasse mal ! »

Soucieux d'exporter en France leur intérêt pour cette activité hivernale, le couple a réuni trois canotiers moins expérimentés qui ont démontré un intérêt pour l'hiver québécois. Deux d'entre eux, originaires du sud de la France, ont même vécu leur baptême de la glace entre Québec et Lévis.

Loin du froid et de la neige, c'est au bord de la mer Méditerranée que les cinq compères se sont entraînés pour la course du Carnaval. Afin de pratiquer leur coup de rame, ils ont pris place à bord de barques sur les canaux de Sète.

« Et pour le mouvement de trottinette, nous nous sommes exercés sur les quais avec un bateau modifié pour qu'on puisse y mettre des roulettes »,

ajoute Corinne Bottollier. Si l'entraînement s'est bien déroulé de l'autre côté de l'Atlantique, les recrues étaient loin de s'imaginer les conditions dans lesquelles allait se dérouler la compétition.

« Ceux qui n'étaient jamais venus ici ne comprenaient pas vraiment ce qu'on allait faire, explique Philippe Andraud. Le Saint-Laurent a une puissance qu'on ne voit nulle part en France. Même si on était au milieu de la nuit, la première chose qu'on a faite en arrivant a été d'aller leur montrer le fleuve. » Originaire de la vallée du Mont-Blanc, Corinne Bottollier n'hésite pas à comparer notre cours d'eau à la célèbre montagne. « Pour moi, c'est pareil. C'est le maître des lieux, il impose le respect ! »

Soutenue par l'auberge Les Quatre Temps de Lac-Beauport et le club de rames traditionnelles sèteois Cettarames, l'équipe française de canot à glace espère trouver d'autres commanditaires qui leur permettront de revenir l'an prochain se mesurer au maître Saint-Laurent.



► Aujourd'hui

- 11 février
- Château Frontenac
 - 18h : le Bal de Bonhomme
 - Plaines d'Abraham (place Desjardins)
 - 19h : soirée de kinball
 - Assemblée nationale (place Loto-Québec)
 - 20h : Surbourn
 - TOUS LES JOURS
 - Plaines d'Abraham (place Desjardins)
 - Maison de glace

- Trampoline Jumpai
- Jeu de soccer géant
- La Pourvoirie de Bonhomme
- Promenades en carriole
- Rafting sur neige
- Cabane à sucre
- Centre de raquettes
- Glissades
- Site de la nation crie (samedi et dimanche)
- Animation au Village M. Christie — Kraft
- Place D'Youville (place Hydro-Québec) : Marché des traditions et patinage

► Touristes du jour



- **Noms** : (de gauche à droite) Eli Cohen, Michael Scharfs, Ahoram BenDamid, Aryell Yehoda, Bitton Schmuël
- **Pays d'origine** : États-Unis et Israël
- **Ce qui les attire à Québec** : le hasard et le Carnaval
- Profession** : étudiants

Leurs cours en études juives les ont amenés à Montréal pour une année, l'exploration des charmes trifluviens les aura portés jusqu'au Carnaval. « Nous étions en visite à Trois-Rivières lorsque nous avons appris qu'il y avait un Carnaval à Québec, explique l'Américain Michael Scharfs. Nous avons alors décidé de continuer la route pour voir ce que c'était. Nous repartirons en fin de journée. » Le jeune homme originaire de Brooklyn s'est improvisé guide et traducteur pour ses camarades juifs hassidim qui s'expriment principalement en hébreu. Si le groupe a affirmé apprécier respirer l'air frais de la Vieille Capitale, ses membres ont aussi profité de leur passage pour distribuer des cartes à l'effigie de leur messie !

► Extraits du journal de bord de l'équipe française

■ Deux heures sans arrêter, deux heures sans même penser que nous avions déjà perdu, deux heures de bagarre et d'une bataille contre les éléments qui vont laisser des traces dans le corps et surtout dans les esprits.

Nous sommes déportés par le courant pendant plus d'un kilomètre et demi vers les ponts. Nous n'avons pas cessé de courir et de débarquer sur les glaces avec parfois le canot bien au-dessus de nos têtes mais rien n'y a fait.

■ La dernière décision de la course prise par l'équipe sera de rejoindre le bord du fleuve et d'arrêter ici notre lutte.

La déception est immense même pour Corinne Bottollier qui conclut ainsi sa septième course du Carnaval. Certains l'extériorisent en pleurant de dépit, d'autres bouillonnent à l'intérieur en essayant de faire contre mauvaise fortune bon cœur.

Finalement, en y pensant bien, nous nous sommes régalés en allant au bout de notre effort. Cette aventure a emballé tout le monde même ceux qui n'avaient jamais vu de glaces comme Thierry Barthez et Richard Tremouilles. Ce sport, l'accueil des Québécois, le Saint-Laurent et l'ambiance entre canotiers font que ces moments deviennent magiques, et que nous décidions tous de revenir vous voir l'an prochain.

Un dernier salut à notre canot et au fleuve, c'est fini pour 2005.

Méga-solde
COUP D'ÉCLATJusqu'à
de
80%
réduction

JUSQU'AU 13 FÉVRIER,
Cheïkha l'Intempor'Elle
vous accorde jusqu'à
80 % de réduction
sur ses collections
Automne-Hiver les
plus en vogue.

Profitez-en pour refaire
le plein d'élégance
et de féminité à
très bas prix.

CHEÏKHA
L'INTEMPOR'ELLE

PLACE SAINT-FOY
652-8876

DEPUIS 1946

**GRANDE VENTE
SKIS DE FOND**

**15% À 60%
DE RABAIS
SUR LE PRIX RÉGULIER**

Venez profiter de plusieurs
rabais et offres intéressantes
sur toute la marchandise et
également sur les préparations
de skis de fond.

Demers
BICYCLETTES ET SKIS DE FOND

1044, 3^e avenue, Québec
Téléphone : (418) 529-1012
www.demersbicycle.qc.ca

CE VENDREDI, GROS LOT

24 MILLIONS \$

18 ans + www.loto-quebec.com



C'EST DE L'ARGENT !

LOTTO
SUPER 7

ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC

Diminution de 45 % des tentatives de suicide

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

Le dépistage des détenus à haut risque était déficient

L'implantation en septembre 2002 d'un système de dépistage des personnes suicidaires incarcérées a permis à l'établissement de détention de Québec (EDQ) de diminuer de 45 % le nombre de tentatives de suicide, qui s'élevait à l'époque à une centaine annuellement. Une expérience pilote jugée concluante, qui devrait maintenant s'étendre à cinq centres de détention québécois en 2005.

Une étude menée à l'Université du Québec à Trois-Rivières démontrait que le dépistage des détenus à haut risque suicidaire était déficient. Pendant la même période, il était déjà prouvé que la prévalence du suicide dans les prisons québécoises

était deux fois plus élevée que dans les autres provinces.

C'était le cas à Québec, où il y a eu cinq suicides en 2002. « À l'époque, un profond sentiment d'échec nous habitait », reconnaît le directeur de l'établissement carcéral, André Simard.

Depuis, les choses ont changé à la prison de Québec. Grâce à l'implantation d'un système de dépistage systématique, l'administration a fait passer le nombre de tentatives de suicide d'une centaine à 55 annuellement et il y a eu deux suicides en deux ans.

« Tous les détenus sont maintenant rencontrés (5203 en 2004) et ils remplissent un questionnaire pour évaluer leur niveau de risque suicidaire. On décèle un élément de vulnérabilité chez environ 30 % des détenus (1552 en 2004).

Pour eux, il y a une seconde intervention qui nous permet d'identifier ceux à haut risque suicidaire (127, ou 2 % en 2004) », explique le directeur.

Ce dernier rappelle que la clientèle carcérale est par définition une clientèle à risque. « Les gens qu'on reçoit sont majoritairement des hommes de 18 à 40 ans avec des problèmes de toxicomanie ou de santé mentale. C'est exactement le profil de la personne qui pourrait vouloir mettre fin à ses jours, même s'il n'est pas incarcéré. »

Au ministère de la Sécurité publique, un porte-parole, Guy Samson, confirme que le modèle de l'EDQ pourrait bientôt être exporté dans plusieurs établissements. Au Québec, en 2004, cinq détenus se sont enlevé la vie dans un établissement provincial.



L'établissement de détention de Québec a reçu hier le prix Michael-Sheehan. Le directeur André Simard a accepté ce prix au nom des 74 personnes formées (20 % du personnel) sur une base volontaire pour participer au programme de dépistage.

solde

Nous préparons l'arrivée du printemps!

Voici votre chance de profiter de notre

3 + 1

Achetez 3 articles en solde et obtenez le quatrième gratuitement!

*L'article gratuit sera le moins cher des quatre articles.

AILES
LES AILES DE LA MODE

www.lesailles.com

Place Ste-Foy (418) 652-4537 • Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537 • Mail Champlain (450) 672-4537 • Carrefour Laval (450) 682-4537

Santé Canada ordonne le retrait d'un médicament qui a fait 20 morts

TORONTO (PC) — Le ministère fédéral de la Santé a ordonné hier soir le retrait d'un médicament relié à des morts subites, des décès reliés à des troubles cardiaques et des accidents vasculaires cérébraux chez des enfants et des adultes.

CONTRE L'HYPERACTIVITÉ

Santé Canada a en effet publié un communiqué pour annoncer qu'il suspendait l'autorisation de commercialiser le produit Adderall XR (R), un médicament prescrit pour traiter les troubles d'hyperactivité avec déficit de l'attention. Ce médicament est produit par la compagnie Shire BioChem Inc.

Les autorités de la santé disent avoir pris cette décision après « un examen minutieux des renseignements sur l'innocuité du produit fournis par le fabricant et indiquant que l'on a signalé, à travers le monde, 20 cas de mort subite chez des patients qui prenaient soit l'Adderall (R) — vendu aux États-Unis mais non au Canada —, soit l'Adderall XR (R) — vendu au Canada. »

« Ces décès n'étaient pas associés à des surdoses, à une mauvaise utilisation ni à l'abus du médicament », précise Santé Canada.

Quatorze décès sont survenus chez des enfants et six chez des adultes. On a signalé 12 accidents vasculaires cérébraux, dont deux se sont produits chez des enfants. Aucun des décès ou des accidents vasculaires cérébraux ne s'est produit au Canada.

Santé Canada recommande aux patients qui sont actuellement traités avec l'Adderall XR (R) de consulter leur médecin le plus rapidement possible.

Voyages Symone Brouty

n. 2045, boul. Laurier, Sillery (près de Maguire)
www.voyagesbrouty.com 650-0424

Pour des voyages pas comme les autres

Les splendeurs de l'Italie, de Québec, 18 jrs

Départ 7 mai, il reste 4 places
Nouveau départ 13 mai, petit groupe
3 départs en septembre : les 3, 17 et 24

Nous prenons le temps de visiter. Nous couchons au centre des 3 villes

Venise 3 nts, Florence 3 nts, Rome 4 nts

Milan - Sienne - Vérone - Assise - Sorrento

- Naples - Côte amalfitaine - Capri

Les splendeurs de la Russie, 21 jours

8 départs, le 15 juin et le 11 sept., 21 jours

4 jours Moscou, 5 jours St-Petersburg

8 jrs croisière, 4 jours de circuit

Les splendeurs de l'Égypte, 20 jours

2 départs, 15 octobre, 5 nov.

Histoire et Découverte, petit groupe

Présentations conférences

Réservation 650-0424

Italie 13 février 11 h 00

Égypte 12 février 11 h 30

Russie 19 février 11 h 00

Russie 20 février 11 h 00

Vos épargnes ont de la valeur. Mais sont-elles protégées?

La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) et l'Autorité des marchés financiers du Québec (AMF) protègent d'office la plupart des dépôts faits dans une banque, société de fiducie, société de prêt, ou coopérative de services financiers (caisse populaire), jusqu'à concurrence de 60 000 \$.

Pour plus de renseignements :

Composez le 1.800.461.7232 (SADC)

ou le 1.866.526.0311 (AMF)

Consultez le site de la SADC au www.sadc.ca

ou celui de l'AMF au www.lautorite.qc.ca

Ou contactez votre institution financière.

SADCCDIC

Société d'assurance-dépôts du Canada
Canada Deposit Insurance Corporation



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

Un marin du «NCSM Montréal» se noie en mer Baltique

HALIFAX (PC) — Malgré des avertissements de ne pas sortir sur le pont, qui était glacé, un membre d'équipage de la frégate canadienne *NCSM Montréal*, en manœuvre en mer Baltique, est passé par-dessus bord et tous les efforts entrepris pour le retrouver n'ont rien donné.

Le matelot de première classe Robert Leblanc, 24 ans, a été vu pour la dernière fois peu avant minuit, mardi, grillant une cigarette sur la passerelle couverte babord du navire.

Les recherches pour le retrouver ont commencé plus de 90 minutes après sa disparition, soit lorsqu'il ne s'est pas présenté pour son quart de travail dans les cuisines. Robert Leblanc était célibataire et résidait à Halifax.

Plusieurs avions et navires participant aux manœuvres de l'OTAN en mer Baltique se sont joints aux recherches, qui ont finalement été abandonnées après moins de 20 heures d'efforts, hier, les équipes de secours polonaises ayant conclu que l'homme n'aurait pas pu survivre tout ce temps dans les eaux glacées de la Baltique.

Après l'incident, le *NCSM Montréal* a reçu l'ordre de se diriger vers le port de Gdynia, en Pologne, où il doit être rejoint par une équipe d'enquêteurs militaires.

Robert Leblanc s'était enrôlé dans la marine en 2000 et avait déjà effectué plusieurs missions en mer.

Le *NCSM Montréal* a quitté Halifax le 15 janvier pour un déploiement de six mois au sein des forces de l'OTAN.

Les profs de l'ENAP pour la venue de Juppé

Les déchirements annoncés n'ont pas eu lieu

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

Les professeurs de l'ENAP ont approuvé à 22 contre 6 la venue d'Alain Juppé dans leur institution l'automne prochain. La nature relativement bénigne de sa faute et le fait qu'il a déjà été puni, notamment, ont joué en faveur de l'ex-premier ministre français.

La plupart des 35 enseignants de l'École nationale d'administration publique ont assisté à l'assemblée d'hier, certains ayant été retenus par des cours ou à l'extérieur. Sans provoquer de déchirements, l'embauche de M. Juppé, ancien premier ministre de la France, à titre de professeur invité fait tout de même craindre à quelques-uns de ses futurs collègues que l'image de l'ENAP sorte amochée de toute cette histoire.

L'Université du Québec à Montréal avait déjà, plus tôt cette année, refusé

d'ouvrir ses portes à M. Juppé.

Le politicien défraie en effet les manchettes de l'Hexagone depuis plusieurs mois pour une affaire de financement frauduleux au Rassemblement pour la République, parti dont il a été chef au milieu des années 90. Entre 1988 et 1995, alors que M. Juppé était député et chargé des finances de Paris, les salaires de sept cadres du RPR avaient été illégalement pris en charge par la capitale française.

Il a été condamné en première instance à 18 mois de prison avec sursis et déclaré inéligible à occuper tout poste électif pendant 10 ans, avant que sa sentence ne soit réduite en appel à 14 mois avec sursis et à une exclusion de la vie politique d'une seule année.

Pour Denis Proulx, président du syndicat des professeurs de l'ENAP, refuser d'accueillir M. Juppé serait revenu à le châtier une seconde fois. D'autant plus, dit-il, «qu'il a été prouvé qu'il

n'avait pas engagé lui-même les faux employés» et qu'il avait averti son parti que ce genre de pratique devait cesser.

«Ce que la cour dit, poursuit M. Proulx, c'est qu'il n'a pas fait assez pour arrêter ça.» Le tribunal d'appel de Versailles, qui a entendu la cause, a également statué dans son jugement de décembre dernier que «M. Juppé, qui s'est consacré pendant de nombreuses années au service de l'État, n'a tiré aucun enrichissement personnel de ces infractions commises au bénéfice de l'ensemble des membres de son parti, dont il ne doit pas être le bouc émissaire».

Le syndicat et la direction de l'ENAP se réjouissent tous deux de la venue de M. Juppé, un «praticien d'expérience» et un «intellectuel remarquable» qui aura un effet positif sur la qualité de l'enseignement, estime le dg de l'École, Marcel Proulx.

M. Juppé, en plus du poste de pre-

mier ministre, fut également ministre des Affaires étrangères et a collaboré de près à la construction de l'Union européenne. Il est en outre diplômé de trois des plus grandes institutions de France, soit l'École normale supérieure, l'ENA et Science po.

Il n'a pas demandé de traitement particulier; son statut sera le même que celui des autres professeurs. Il enseignera surtout à Montréal, mais pourrait également visiter d'autres campus de l'ENAP. Au trimestre de l'automne prochain, il fera des apparitions dans les cours d'autres professeurs. Il aura une classe à lui à la session d'hiver 2006.



Alain Juppé

Notre monde a soif de justice

1-888-234-8533
www.dewp.org

Carnaval de Québec

M. Christie

AU PROGRAMME

VIA+

Jeudi 10 février

17 h Enca du Carnaval
Loews Le Concorde

Vendredi 11 février

20 h Soirée Spectacle
Grand Débat
Tente METRO

20 h Surbom Loto-Québec
91,9 Rythme FM
Place Loto-Québec

Samedi 12 février

9 h Compétition d'agilité
canine sur neige Milk Bone
Place Desjardins

12 h 30, 13 h 30 et
15 h 30 Animation avec les
policiers et pompiers
Village M. Christie/KRAFT

14 h Bain de neige
Place Desjardins

15 h 30 Défi souque à la
corde Bonhomme vs Hugo Girard
Village M. Christie/KRAFT

19 h Deuxième Défilé de nuit
M. Christie
Haute-Ville

19 h Soirée Spectacle
Florent Volant Tente METRO

20 h 30 Soirée Spectacle
Alain-François Tente METRO

20 h 30 Surbom
Loto-Québec - Énergie 98,9
Place Loto-Québec

Info Carnaval ► www.carnaval.qc.ca (418) 621-5555 • 866-422-7628

Le Carnaval s'enflamme!

Du 28 janvier au 13 février 2005

LA TENTE METRO

Nouvel aménagement

Restauration

Dégustation de produits

Sélection Merite

Souvenirs du Carnaval

Soirées électrisantes, tous les vendredis et samedis soirs.

METRO.CA

Vendredi 20 h
La Grand'Débâcle



COMPÉTITION D'AGILITÉ CANINE

Samedi 12 février à 9 h
Place Desjardins

Venez voir des chiens de toutes races et de toutes tailles rivaliser d'agilité dans cette unique compétition sur neige.

Un spectacle amusant.
Des chiens dans le feu de l'action.



CLUB D'AGILITÉ DES DEUX RIVES

CFOM TQS

LE SOLEIL

UN ENDROIT À DÉCOUVRIR

Meubles et matelas neufs de qualité au plus bas prix

toutes les taxes incluses

1 AN POUR PAYER

SANS INTÉRÊT

EN 12 VERSEMENTS ÉGAUX ET CONSECUTIFS

SAAC ET MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE

800 \$ ET PLUS

Meuble audio vidéo

3 sections, merisier, choix de couleurs, porte rétractable, tablette pivotante et rétractable, lumières dans les tiroirs, produits québécois

1899\$

TPS TVQ incluses

Mobilier de cuisine

bois solide, 3 morceaux

table de 42" X 54" X 72"

599\$

NOUVEAU

DU JAMAIS VU

PRODUIT «CANADIEN»

CUIR COMBO

choix de 5 couleurs

Garantie construction 5 ans

Garantie du cuir 5 ans

Garantie des coutures 1 an

le tout pour 1999\$

Toutes taxes incluses

Matelas 609 ressorts ensachés

Isabella

Doble

54" X 75" 539\$

Queen

60" X 80" 629\$

Toutes taxes incluses

Lit escamotable

Simple Double Queen

39 po 54 po 60 po

999\$

Toutes taxes incluses

Étagères et matelas en sus

Meuble audio vidéo

Produit québécois

Porte rétractable

Choix de couleurs

1199\$

Choix de lits de métal

ajustables 5 positions

Produit québécois

à partir de 399\$

Matelas

simple 39" X 75"

199\$

doble 54" X 75"

269\$

queen 60" X 80"

299\$

510 ressorts de qualité supérieure

garantie 10 ans dec.

245, 71^e Rue Est

Charlesbourg

(ancien local d'Assemblée 1^{er} Républicain)

628-1942

TPS INCLUSE TVQ INCLUSE

Sur toute la marchandise

DERNIERS RABAIS

Sélection :

robes 2 pièces, ensembles-pantalons

59\$ et 79\$

Gilets, chemisiers

39\$ et plus

Manteaux Giesswein

60%

Manteaux Loden, Lutha et agneau

50%

Tailles 4 à 20 ans

Toutes taxes incluses / Vente finale

FERMÉ LE DIMANCHE

Nos nouveautés printanières sont maintenant disponibles

LUCETTE LA MONTAGNE

bouquie

828, avenue Myrand, Sainte-Foy

681-0249

Une très joyeuse Saint-Valentin

L'éblouissement. Inspiré par Birks.

De notre spectaculaire collection Birks :

d'exceptionnelles bagues de fiançailles à diamant en or 18 carats et platine, à partir de 1 325 \$.

BIRKS

Magasinez avec nous en ligne ou en vous rendant au Birks le plus près de chez vous. Visitez le www.birks.com ou composez le 1 800 682 2622.

MÉGA VENTE de MANTEAUX

O'NEILL

Pour ELLE et LUI

MANTEAUX -30%

et PANTALONS

Quartz nature

Pour ELLE et LUI

MANTEAUX -30%

MANTEAUX -50%

PANTALONS -30%

Pour ELLE et LUI

Style trois dans un

Pour ELLE

Spécial 109⁹⁹\$

Courant 165"

Style trois dans un

Pour LUI

Spécial 129⁹⁹\$

Courant 185"

PANTALONS de NEIGE

Pour ELLE et LUI

Spécial de 59⁹⁹\$ à 119⁹⁹\$

Courant de 90" à 170"

MANTEAUX et PANTALONS

TOUS les vêtements pour ENFANTS -30% à -50%

LE TRAVAILLEUR SPORTIF

PLACE LAURIER (2 MAGASINS)

GALERIES DE LA CAPITALE

CARREFOUR SAINT-GEORGES

INSTITUT QUÉBÉCOIS DES HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES

L'ambassadeur Cellucci froidement accueilli à Laval

Plusieurs étudiants universitaires expriment leur désaccord avec la politique étrangère américaine

CLAUDE VAILLANCOURT
CVaillancourt@lesoleil.com

■ L'ambassadeur des États-Unis au Canada, Paul Cellucci, a été froidement accueilli, hier, à l'Université Laval, alors qu'il était invité à livrer son point de vue sur l'avenir des relations canado-américaines devant les étudiants de l'Institut québécois des hautes études internationales.

Sa causerie a été perturbée à deux reprises par l'explosion de pétards qui ont placé les services de sécurité en mode haute tension. Les deux événements sont survenus à quelques minutes d'intervalle, le doute d'une manifestation hostile n'étant plus écarté. Aucune arrestation n'a cependant eu lieu et l'ambassadeur a continué son exposé comme si rien n'était.

M. Cellucci, qui est ambassadeur depuis le 17 avril 2001, est un ancien représentant de la Chambre des représentants du Massachusetts après avoir été gouverneur de cet État.

Fidèle porte-parole du président Bush, M. Cellucci a fortement plaidé pour une hausse du budget militaire au Canada, sans vouloir, pour autant, s'immiscer dans les affaires intérieure



Paul Cellucci

res canadiennes. « J'encourage le Canada à dépenser plus dans la défense », a insisté l'ambassadeur devant la centaine d'étudiants qui, visiblement, n'appréciaient guère des interventions aussi directes.

D'ailleurs, les seuls applaudissements qui sont venus de l'assistance, durant la période de questions, sont venus quand l'un des étudiants a reproché aux États-Unis leur soutien au premier ministre Ariel Sharon dans le conflit israélo-palestinien.

Tout au long de son exposé, M. Cellucci a parlé de la nécessité pour le Canada et les États-Unis de poser des gestes favorisant la liberté de choix pour les peuples, notamment en Irak et en Afghanistan. Et à une étudiante qui l'interpellait sur l'intervention de groupuscules américains dans le débat canadien sur le mariage des gais, l'ambassadeur a rétorqué que la liberté d'expression est justement l'une des valeurs fondamentales prônée par son pays. « On devrait célébrer cette liberté », a insisté l'ambassadeur.

Mais c'est surtout la question du terrorisme qui a marqué le fond de ses interventions. M. Cellucci admet que les relations entre le Canada et les États-Unis ont été marquées par la décision du gouvernement Chrétien de ne pas

déployer de militaires en Irak. « Le Canada a décidé de participer à sa façon en octroyant 300 millions \$ pour la reconstruction du pays. La RCMP a aussi collaboré en participant à la formation de la police locale. »

Mais il croit que le Canada a des décisions à prendre pour assumer sa souveraineté, notamment dans sa capacité de réponse sur le plan militaire.

« Le Canada et les États-Unis partagent un but commun, estime l'ambassadeur américain. C'est celui de construire un monde meilleur. »

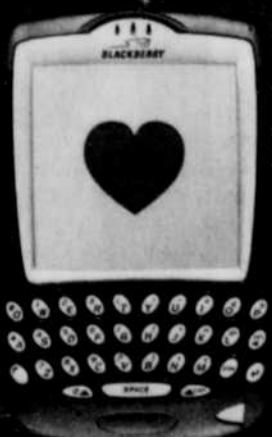
Répétant le credo de la doctrine préventive chère au président Bush, il soutient que « la menace terroriste pèse sur nos deux pays » et que le Canada doit donc faire tous les efforts nécessaires pour accroître sa sécurité.

Apparence que ça va finir à l'hôtel

Offre d'une durée limitée



Audiovox
8615
maintenant
0\$



BlackBerry
6750^{MC}
maintenant
0\$



Vidéotéléphone
Samsung a680
maintenant
129\$

Avec toute activation, obtenez une nuit dans un hôtel Marriott.⁽¹⁾



En prime:
6 mois d'appels locaux illimités

Partagez votre forfait avec votre douce moitié pour seulement 20 \$/mois et obtenez les appels et la messagerie texte illimités entre vous.⁽²⁾

Combinez et économisez avec le Forfait de Bell⁽³⁾

www.bell.ca/mobilite 1 888 4MOBILE Magasins Espace Bell et Bell Mobilité



Et bien simple.



Alma
Plaza 1
(418) 662-0469
Amqui
14, rue St-Benoît O.
(418) 629-6054

Baie-Comeau
997, boul. Lafèche
(418) 295-1294
Chicoutimi
1915, boul. Talbot
(418) 696-0506
Place du Royaume
(418) 693-1188

Gaspé
157, boul. de Gaspé
(418) 368-5004
Havre St-Pierre
111 B, rue Boréale
(418) 538-1301
Lévis
Galerie Chagnon
(418) 833-3848

Maria
111, boul. Perron O.
(418) 759-5225
Matane
1105, rue du Phare O.
(418) 562-9000
Paspébiac
108, boul. Gérard-D.-Levesque Est
(418) 752-2003

Québec
1171, boul. Charest Ouest
(418) 687-2121
1100, rue Bouvier Bureau 350
(418) 627-6000
Les Galeries de la Capitale
(418) 627-2555
Place Fleur-de-Lys
(418) 529-9292

Rimouski
341, 2ème rue Est
(418) 722-7717
76, rue St-Germain Ouest
(418) 723-0999
Rivière-du-Loup
Centre commercial
Rivière-du-Loup (Kiosque)
(418) 868-8888

Sept-Îles
1230, boul. Laure
(418) 962-6568
St-Georges-de-Beauce
Carrefour St-Georges
(418) 228-5521
Ste-Foy
2785, boul. Laurier
(418) 650-1000

Place Laurier
(418) 658-8678

Aussi offert dans
les magasins Bell Mobilité
et détaillants autorisés:



L'offre prend fin le 17 février 2005. Disponible avec nouvelle activation et un engagement de 3 ans. Service disponible dans la zone de couverture de Bell Mobilité. Des frais de réalisation anticipée s'appliquent. Prix/offres sujets à changement sans préavis. Frais d'itinérance, d'interurbain et taxes en sus. Photo à titre indicatif. Jusqu'à épuisement des stocks. D'autres conditions s'appliquent. (1) Offert entre le 10 et 17 février 2005 avec les hôtels Marriott participants au Canada. S'applique à une nuitée d'une chambre standard à occupation double avec un séjour minimum de 2 nuits. Visitez le www.bell.ca/Marriott avant le 18 février afin d'obtenir votre code promotionnel que vous devrez utiliser lors de votre réservation avec une carte de crédit valide. Vous devrez réserver et utiliser votre séjour avant le 31 mai 2005. (2) S'agit d'un engagement d'une même durée pour chaque membre sur le même compte principal abonné au forfait Tout-en-un; max. 5 au total. S'applique aux appels faits durant le terme de l'engagement, dans la zone de couverture de Bell Mobilité, avec des frais d'interurbain et d'itinérance prévus s'appliquent. Exclut les appels texte et les messages envoyés avec des logiciels de messagerie électronique. (3) Offert avec les services et forfaits de Mobilité, Symphonie et Express, sélectionnés. Bell doit être votre fournisseur de service interurbain. Il n'est pas nécessaire d'être abonné au service (FBI) ou à d'autres services offerts de Bell. Sujet à un engagement de 2 ans pour chaque service. Pour les détails, visitez www.bell.ca/forfait, appelez 1 866 261-2303 ou visitez un magasin Espace Bell. BlackBerry, IBM et les marques qui y sont rattachées, images et symboles, et les marques de commerce ou marques déposées sont la propriété exclusive de Research In Motion Limited - utilisé avec autorisation.

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

ÉLARGISSEMENT DE LA 175

Transports Québec travaille sur un tracé «allégé»

CLAUDE VAILLANCOURT
Cvillancourt@lesoleil.com

Le ministère des Transports du Québec a pratiquement complété ses devoirs pour la reconfiguration de l'autoroute qu'il veut construire dans la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury, en direction du Saguenay.

«Il y aura beaucoup moins d'expropriations que dans les tracés que nous avons présentés au mois de novembre», assure le sous-ministre des Transports, André Bossé, dans une courte entrevue accordée au SOLEIL. «Les résidences situées en bordure des rues Ouellet et Paré seront épargnées», précise-t-il.

L'expropriation envisagée des habitations le long de ces rues avait soulevé la colère des citoyens puisqu'il s'agit de deux zones densément peuplées. Mais le sous-ministre ne peut dire encore combien de résidences seront épargnées au total par le pic des démolisseurs, vu qu'une dernière rencontre doit avoir lieu avec les membres du conseil municipal avant la présentation publique des nouveaux tracés d'autoroute, les 21 et 23 février.

POUR UNE VOIE DE CONTOURNEMENT

Un tracé dans l'axe du boulevard Talbot supposait la disparition de 160 bâtiments, tandis que la réalisation de l'autoroute par une voie de contournement de la municipalité obligeait l'expropriation de 89 bâtiments.

Mais quelle que soit l'issue finale de la nouvelle proposition gouvernementale, il semble acquis qu'elle ne fera pas l'affaire du comité de citoyens de l'endroit. «Nous ne voulons rien savoir d'un tracé dans l'axe du boulevard Talbot, de dire le porte-parole de l'organisation, Georges Legendre. L'autoroute devra passer par une voie de contournement.»

Les citoyens sont d'ailleurs invités à se rendre à l'assemblée du conseil, lundi soir, pour réclamer des membres du conseil l'adoption d'une résolution favorisant une voie de contournement.

Le ministère des Transports a écarté l'idée d'aménager un boulevard urbain dans les limites de la municipalité. «Ce serait une option dangereuse pour la sécurité des citoyens», de dire M. Bossé.

Comme les camions circulent en grand nombre dans cette zone montagneuse, il est pratiquement impossible de recourir à des feux de circulation sans mettre en danger la sécurité des citoyens.

Le coût des travaux pour cette seule portion de la future autoroute projetée jusqu'au Saguenay sont de 137 millions \$ et 125 millions \$, selon l'option choisie. Une quarantaine de citoyens et de groupes ont demandé d'être entendus devant le BAPE avant le choix définitif.

C'est pourquoi le ministère des Transports, de concert avec le conseil municipal, a décidé de retourner sur les planches à dessin pour reconfigurer les tracés déjà suggérés.

HÔPITAL SAINT-JULIEN

Saint-Ferdinand prêt à accepter la démolition

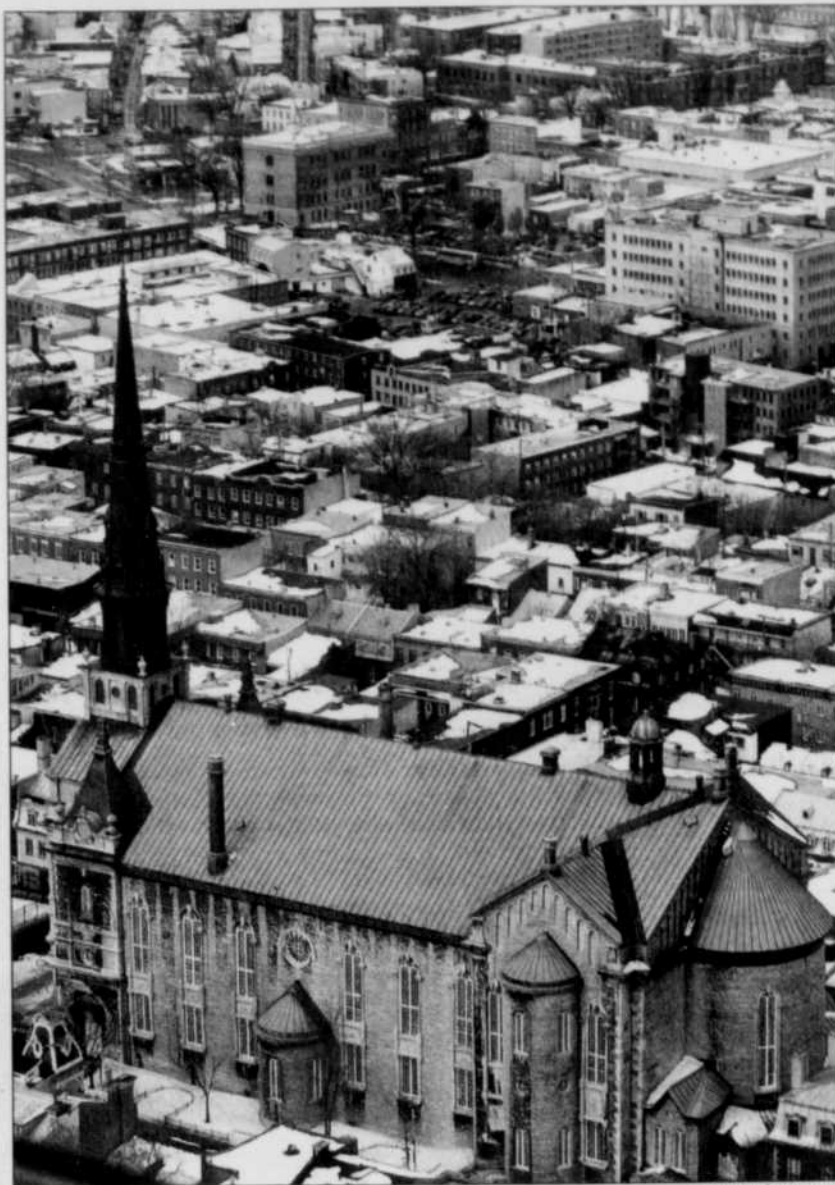
IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

Le conseil municipal de Saint-Ferdinand est prêt à accepter l'entente proposée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard. Celui-ci souhaite démolir les bâtiments inutilisés de l'hôpital Saint-Julien, qui coûtent 1,2 million \$ par an en frais fixes au Québec.

Les élus demandent toutefois au ministre quelques bonifications du projet d'entente, notamment la création d'un fonds de développement économique «d'un montant acceptable, tant pour le gouvernement que pour la municipalité», le maintien en exploitation des cuisines de l'établissement pour deux à trois ans plutôt que 10 mois, l'augmentation du nombre de lits occupés à la résidence pour personnes âgées de la Maison du Sacré-Cœur, et l'obtention d'un certificat de conformité de l'Environnement pour les terrains de l'ancien hôpital, qui seront cédés à la municipalité.

Le maire Donald Langlois est aussi revenu sur sa décision de tenir une consultation populaire sur l'avenir de l'hôpital. Quant aux promoteurs qui caressaient des projets pour l'hôpital, le maire dit qu'il ne s'objectera pas à ce qu'ils s'adressent directement au gouvernement du Québec.



Parmi les églises en difficulté du diocèse, celle de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, en haute ville, a encore un déficit de 100 000 \$ à éponger.

DIOCÈSE DE QUÉBEC

40 paroisses en difficultés financières

GUY BENJAMIN

GBenjamin@lesoleil.com

■ La paroisse Notre-Dame-de-Roc-Amador fait face à un urgent besoin de 80 000 \$. Elle n'est pas la seule, puisque 40 des 200 paroisses du diocèse de Québec doivent amorcer un redressement économique important.

Ces paroisses ne sont pas au bord de la faillite, mais les difficultés financières sont bel et bien présentes, de mentionner Claude Laliberté. Le directeur des services administratifs au diocèse de Québec ne cache pas que le financement sera un défi important dans les prochaines années.

Dans le cas de Notre-Dame-de-Roc-Amador, les paroissiens ont reçu ces derniers jours une lettre les informant des difficultés financières de la fabrique. La fermeture de l'église l'hiver, ce qui réduirait de beaucoup les frais de chauffage, est une des solutions avancées. Mais on s'interroge sur les dommages à l'orgue qu'elle pourrait causer.

Selon les chiffres de 2003, les paroisses du diocèse ont accumulé un déficit de 600 000 \$. Rien de dramatique si l'on répartit ce montant entre les 200 paroisses, justifie M. Laliberté, et si l'on tient compte que les dépenses ont atteint 37 millions \$.

Pas question pour l'instant de fermer des églises, mais le diocèse devra,

dans les prochaines années, faire un inventaire de ses édifices, croit le directeur des services administratifs. Une des solutions pour partager les coûts serait peut-être d'envisager que certains édifices ne servent pas uniquement à des fins religieuses, suggère M. Laliberté.

DONS PLANIFIÉS

Hier matin, en présence de M^{re} Marc Ouellet, le diocèse de Québec a lancé son programme de dons planifiés. Une formule déjà utilisée par de nombreuses fondations d'hôpitaux et par les institutions d'enseignement.

La formule est simple: les paroissiens peuvent contribuer financièrement à l'Église par un don testamentaire, soit en argent, en actions, en assurance-vie ou en propriétés.

Jusqu'à maintenant, une trentaine de fabriques ont adopté le règlement proposé par le diocèse, qui leur permet aussi de créer la fondation qui permettra de recevoir de tels dons.

PORT MÉTHANIER À LÉVIS

Rabaska écrit son nom partout

Pub dans les quotidiens et les hebdomas, dépliants dans les boîtes aux lettres sont utilisés pour décrire le projet aux Lévisiens

MARC SAINT-PIERRE

MSPierre@lesoleil.com

À moins d'être perdu quelque part, tout Lévisien qui se respecte sait maintenant que Rabaska ne désigne pas, ces temps-ci, un grand canot mais plutôt un port méthanier.

C'est le bilan préliminaire qui peut être fait de la grande séduction entreprise auprès des Lévisiens par le trio Gaz Métropolitain-Enbridge-Gaz de France.

Ces jours-ci, sur la Rive-Sud, Rabaska est probablement le mot le plus souvent prononcé. Par exemple, lors de la plus récente assemblée du conseil municipal, lundi, les citoyens qui s'y opposent en ont fait le sujet principal de discussion. Depuis deux semaines, 1200 personnes au total ont participé aux présentations publiques du président et chef de l'exploitation de Rabaska, Glenn Kelly. Il y a eu également plein de monde quand celui-ci a été reçu par la Chambre de commerce de Lévis.

Les mercredis des deux dernières semaines, les Lévisiens ont été sollicités par des publicités du projet dans leurs quotidiens, dans le SOLEIL notamment. Les fins de semaine, ils ont retrouvé les mêmes publicités dans leurs hebdomadaires locaux. Il en a été aussi question sur les ondes d'une demi-douzaine de postes de radio, quand il s'est agi de convier les Lévisiens aux réunions publiques de consultation. À l'évidence, Rabaska est partout. Il se glisse jusque dans les boîtes aux lettres, sous forme de dépliants hebdomadaires.

«Au nombre de quatre, ces dépliants développent les grandes thématiques qui ont fait l'objet du plus grand nombre de questions. Ils reflètent les principales préoccupations exprimées par les gens, la sécurité, l'intégration dans le milieu, les retombées économiques», a indiqué François Ducharme, vice-président de HKDP, la firme de relations publiques qui pilote Rabaska dans les eaux de la grande région de Québec.

Autre mesure de l'intérêt que les Lévisiens lui portent, Rabaska reçoit également beaucoup de courriels, environ 200 depuis une semaine et demie. «Ces courriels proviennent pour 90 % de la Rive-Sud. En général, ce sont des questions précises qui sont posées, et les gens de Rabaska y répondent», a ajouté M. Ducharme.

Tout cela est de fait armé avec les présentations publiques de M. Kelly, dont la dernière a été fixée au 15 février, au Juvénat Notre-Dame, dans le quartier Saint-Romuald.

L'importance des sommes consenties par les développeurs à la campagne de visibilité n'a pas été révélée.

En face, l'opposant Rabat-Joie dispose manifestement de moins de moyens qui distribue de main à main un dépliant artisanal en ratissant large néanmoins sur des accidents relatifs au GNL et au gaz naturel, sur des déclarations d'experts évoquant des normes de sécurité, d'hommes politiques portant sur l'acceptabilité sociale, etc. Et qui fait circuler une pétition.

Pour les mois qui viennent, Rabaska n'a pas précisé sa stratégie de communication.

Le développeur a toujours en tête de déposer son étude d'impact fin mars, début avril, au ministère québécois de l'Environnement, de quoi imaginer le grand brassage du BAPE à l'automne.

Le monde vu de l'Everest

■ Les trois alpinistes québécois qui ont réussi l'ascension du mont Everest l'année dernière raconteront leur aventure ce soir, à la salle Albert-Rousseau. Maxime Jean, Mario Dutil et Claude Saint-Hilaire commenteront le film de 45 minutes qu'ils ont tiré de leurs 20 heures de tournage, et qui relate leur périple à partir de Québec jusqu'au sommet de la plus haute montagne du globe. L'aventure ne s'arrête d'ailleurs pas là, puisque Maxime Jean repart à la fin mars pour le Népal afin de réaliser l'ascension du Cho Oyu, le sixième plus haut sommet, avec le même sherpa qui l'accompagnait lors de l'expédition sur l'Everest. La présentation débute à 20 h. Prix: 12 \$ plus taxes et frais. *Pierre Asselin*

SAMEDI

DANS LE SOLEIL

L'accueil des nouveaux arrivants



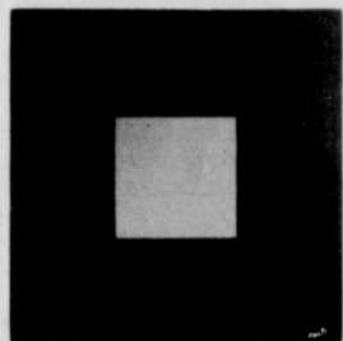
Cahier
Zoom

Tous les immigrants n'arrivent pas à Québec à bout de forces, traumatisés, dépayés et inquiets. Mais c'est le cas de la très grande majorité des réfugiés. Comment les nouveaux arrivants sont-ils accueillis lorsqu'ils débarquent à Québec? Les structures d'accueil répondent-elles vraiment à leurs besoins? LE SOLEIL a fouillé le dossier.

Les semaines de la chambre à coucher IKEA

jusqu'au 6 mars 2005

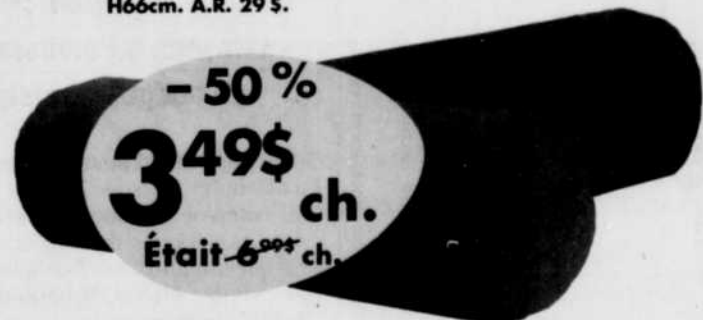
À l'achat d'un lit IKEA,
certains matelas à ressorts
SULTAN* s'offrent à
**25 %
de réduction**
Offre valable jusqu'au 6 mars 2005.
*Détails en magasin



MALMA. Miroir. Fixations de montage
fournies. Cadre en bois massif.
Choix de couleurs. 26x26cm. 2,99 \$ ch.



NORESUND. Guéridon.
Acier laqué, aspect fer forgé.
H66cm. A.R. 29 \$.



KLIPPAN. Traversin. Génial pour relaxer la nuque ou
les lombaires. Housse lavable en machine. En bleu
ou brun seulement. 3,49 \$ ch. Était 6,99 \$ ch.



ALVINE RAND. Ensemble housse de couette et taies.
Pur coton. 2pl./G2pl., 29,99 \$ l'ens. Était 39,99 \$ l'ens.



GULLVIVA. Ensemble housse de couette et taie. Polyester
et coton. 1 place, 9,99 \$ l'ens. Était 12,99 \$ l'ens.



FRÄCK. Miroir articulé.
1 face grossissante.
Acier inoxydable.
A.R. 9,99 \$.



**- 50 %
19,99 \$**
Était 39,99 \$

ARDALA. Torchère. Hauteur
réglable. Acier laitonné.
A.R. 19,99 \$. Était 39,99 \$.



**NOUVEAU
PRIX RÉDUIT
249 \$**
Était 299 \$

NORESUND. Lit grand 2 places. Espace suffisant dessous pour coffres de lit.
Acier laqué, aspect fer forgé. Couchage en sus. A.R. 249 \$. Était 299 \$.



MYSA SNÖ. Couette synthétique. Garnissage
polyester siliconé. Supporte les lavages fréquents.
Blanc. 2pl./G2pl., 24,99 \$. Était 34,99 \$.



KRANS. Cadre. Ton or. 10x15cm
1,99 \$. Était 5,99 \$



Brille dans la nuit
34,99 \$ l'ens.
Était 44,99 \$ l'ens.

AMORF RASTER. Ensemble housse de couette
et taies. Motif phosphorescent ton sur ton.
2pl./G2pl., 34,99 \$ l'ens. Était 44,99 \$ l'ens.

Déjeuner, 1 \$



Ceufs brouillés, pommes de terre rissolées, saucisses
et croissant. Tous les jours jusqu'à 11 h.

IKEA BOUCHERVILLE
586, rue de Touraine
Boucherville,
Québec J4B 5E4
(Autoroute 20, sortie 95)

Tél. : (450) 449-6755
Lundi-vendredi 10 h - 21 h
Samedi 9 h - 17 h
Dimanche 9 h - 17 h

IKEA MONTRÉAL
9191, boul. Cavendish
Saint-Laurent,
Québec H4T 1M8
(Autoroute 40 et boulevard Cavendish)

Tél. : (514) 738-2167
Lundi-vendredi 10 h - 21 h
Samedi 9 h - 17 h
Dimanche 9 h - 17 h

Magasinage à distance : 1 800 661-9807

www.IKEA.ca

A.R. : assemblage requis. *Le choix varie selon le magasin. Jusqu'à épuisement des
stocks. Aucun bon différé. Certains articles ne peuvent être achetés en ligne.



Facile à vivre

LE QUÉBEC ET LE CANADA

PROGRAMME DE COMMANDITES

La guerre se poursuit aux Communes

RAYMOND GIROUX
RGIroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — Tous «complices», dit Gilles Duceppe. «La vérité, toute la vérité», ajoute Jack Layton. «De pleines réponses», exige Stephen Harper. La guerre des commandites se poursuit de plus belle, alors que les libéraux assaillis de toute part font le dos rond.

La relâche de 24 heures de la commission d'enquête du juge John Gomery, hier, n'aura ainsi rien fait pour calmer les esprits dans le monde politique fédéral.

Au lendemain de la performance choc de l'ancien premier ministre Jean Chrétien, son successeur Paul Martin a choisi d'esquiver la Chambre des communes et de plutôt travailler sur son témoignage, qui doit débiter ce matin.

Pour le chef bloquiste, la situation est «claire»: M. Chrétien savait ce qui se passait, et tous ceux qui étaient là le savaient», a dit M. Duceppe en point de presse.

Aux Communes, il avait plus tôt affirmé que les ministres «ne peuvent plus plaider l'ignorance. Ils ont tenté de se détacher de Jean Chrétien, a-t-il lancé, (...) maintenant Jean Chrétien les a rattrapés et leur a dit: "Vous étiez complices avec moi."»

Quant à M. Martin, M. Duceppe surenchérit en rappelant que «les budgets venaient du ministère des Finances. Qu'il ne nous fasse pas croire qu'il ne savait pas ce qui se passait là. Quand on met sur pied une telle opération pour acheter les Québécois, a-t-il ajouté, on ne doit pas tenter de se défilier».

Et «quand on verse 50 millions \$ par année et qu'on est en plus vice-président du Conseil du Trésor, ne vient-il pas à l'idée de quelqu'un de savoir comment cela se passe?»

«Entre 2000 et 2002, moment où il dit qu'il a entendu qu'il y avait des malversations, nous avons posé quelques centaines de questions, a dit M. Duceppe. Sa responsabilité aurait été (...) de vérifier les accusations, et il ne l'a pas fait.»

Était-il au courant des malversations? «Peut-être, peut-être pas, dit le



Pour le chef bloquiste, la situation est «claire»: M. Chrétien savait ce qui se passait, et tous ceux qui étaient là le savaient.

chef du Bloc. Est-ce qu'il voulait ne pas être au courant? Certainement!»

M. Duceppe rapporte de plus qu'en septembre 1995, une somme de 4,5 millions \$ a été accordée à Option Canada sans qu'il y ait eu de vérification ultérieure

«sur l'utilisation de cet argent, et que le président de cette organisation était Claude Dauphin, que M. Martin a embauché comme son bras droit par la suite».

Pour le chef du NPD, «M. Martin a d'abord dit qu'il n'en savait rien, même s'il était supposé être responsable des nos finances. Il aurait dû le savoir et sa crédibilité est en jeu», a ajouté M. Layton.

Pour le chef conservateur Stephen

Harper, «les Québécois et les Canadiens seront très fâchés de la performance partisane (de M. Chrétien). Il tente d'éviter ses responsabilités, fait des blagues et manque de respect pour l'enquête».

CORRUPTION

Réfutant les accusations de M. Chrétien sur la facture salée de l'enquête, le chef du PCC a répliqué que «ce n'est pas simplement un débat sur les sommes d'argent». «Il s'agit du plus grand exemple de corruption de l'histoire canadienne, a-t-il dit, et nous ne laisserons pas aller le gouvernement parce que cela coûte cher d'enquêter et de porter des accusations.»

«Peu m'importe si M. Chrétien trouve que cela coûte cher ou non, a ajouté le chef conservateur. Cela coûte cher uniquement parce que des gens

comme lui et ses alliés rendent difficile la recherche de la vérité.»

«Il n'a rien fait pour faire avancer la vérité, a dit M. Harper, et cela le rend encore plus vulnérable lorsque le juge rédigera son rapport.» Il a trouvé la comparution de M. Chrétien fort amusante, mais mesquine et stupide. «Il a raté le côté sérieux de cette affaire», a-t-il ajouté.

Les libéraux, tout en soutenant globalement la performance de M. Chrétien, ressentent un malaise certain dans ce que M. Duceppe décrit comme la suite de la lutte Martin-Chrétien.

«Je ne fais aucune spéculation là-dessus, a dit le ministre du Développement économique régional, Jacques Saada. Je ne fais aucun commentaire de substance. J'ai seulement constaté le fait que M. Chrétien a mis en perspective dans son discours le contexte

dans lequel cela se passait.»

«Il y avait besoin pour la population de savoir exactement ce qui s'est passé, a-t-il dit. C'était la seule chose qu'il y avait à faire dans les circonstances. Bien sûr, il y a des conséquences à cela, mais je ne veux pas m'amuser à les évaluer au jour le jour. J'ai hâte d'avoir les conclusions.»

Plus ouvert, le député de Brome-Missisquoi, Denis Paradis, reconnaît que «cela ne nous aide certainement pas. Les bloquistes et les péquistes profitent de cette situation», eux qui font présentement distribuer des dépliants dans sa circonscription «pour faire la promotion de la souveraineté alors que nous avons plus de difficultés à cause de Gomery».

«Au plan politique, affirme M. Paradis, cette enquête-là n'est pas quelque chose qui nous aide sur le terrain.»

Paul Martin a passé la journée à travailler sur son témoignage, qui doit débiter ce matin

CHUM

La décision encore repoussée

Toutes les études seront rendues publiques

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

La décision sur l'emplacement du futur CHUM devait être imminente, voilà que le gouvernement appuie sur les freins et la repousse jusqu'à nouvel ordre, le temps rendre publiques les études et de procéder à certaines consultations. Un virage «transparence» dont les modalités restent à définir.

Au sortir du Conseil des ministres hier, le ministre de la Santé, Philippe Couillard, n'était toujours pas en mesure de dire où allait être installé le nouvel hôpital universitaire francophone de Montréal. Tout au plus pouvait-il annoncer que le gouvernement rendra publiques toutes les études réalisées à ce jour pour analyser l'épineux dilemme entre les sites proposés.

TRANSPARENCE

Bien qu'il se dise désireux de mettre terme «le plus tôt possible» à la valse-hésitation sur l'emplacement du futur CHUM — le centre-ville ou la gare de triage d'Outremont —, M. Couillard a dit hier vouloir «prendre le temps qu'il faudra» avant d'aller de l'avant. Tout indique donc que le premier ministre, Jean Charest, favorable au site d'Outremont, n'a pas réussi à rallier son ministre de la Santé, partisan du 1000, Saint-Denis.

Si les ministres ont «statué sur le principe de la transparence», ils ne se sont toutefois pas entendus sur les moyens d'y parvenir. Y aura-t-il des consultations? «Le terme-clé, c'est la transparence. La forme, le véhicule pour atteindre la transparence reste à déterminer. Le gouvernement se penchera sur les moyens», a déclaré en point de presse M. Couillard, qui a pré-

férent ne pas fixer d'échéance pour la décision finale. Il a récemment évoqué la fin février, cette date-butoir ne tient plus.

Le ministre a néanmoins ouvert la porte à «consulter» sans s'avancer sur la forme que la démarche pourrait prendre. Il a énuméré différentes avenues s'offrant à lui, dont la commission parlementaire ou la consultation publique. D'ici là, les études seront rendues publiques. «Avant, on voulait annoncer la décision et rendre les études publiques en même temps que l'annonce. Là, le virage, c'est qu'on procède de façon inverse, dans un souci de transparence», a expliqué le ministre Couillard.

Réclamant une commission parlementaire sur la question, la critique péquiste en santé, Louise Harel, s'est dite encouragée par l'intention du gouvernement de procéder à certaines consultations. «Pour une fois que le gouvernement se rend aux arguments de l'opposition, je ne peux que m'en réjouir.»

À propos de Pauline Marois, qui a indiqué la veille avoir un penchant pour Outremont, son chef, Bernard Landry, a dit ne pas comprendre sa prise de position. Il n'a pas hésité à la dire «isolée» au sein des députés, qui préfèrent un troisième site, le 6000, Saint-Denis, option privilégiée par les péquistes alors qu'ils étaient au pouvoir. M^{me} Harel ne voit pas en quoi la sortie de M^{me} Marois témoigne d'une division du caucus, puisque «la préférence» de M^{me} Marois reste le 6000 Saint-Denis, avant Outremont.

De son côté, le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, voit dans ce dernier revirement «l'incapacité pour le premier ministre de faire passer ses



M. Couillard a dit hier vouloir «prendre le temps qu'il faudra» avant d'aller de l'avant.

décisions au cabinet. C'est très inquiétant. C'est un signe de faiblesse». Selon lui, une commission parlementaire ne mènera nulle part, étant donné qu'on «va entendre les mêmes opinions qu'on lit dans les journaux, transposées dans des mémoires. On a besoin de leadership», plaide-t-il.

M. Dumont est favorable à l'option Outremont, un centre hospitalier flamboyant neuf de 1,3 milliard \$. «Ou on veut agrandir un hôpital, ou on fait une technopole. On doit se donner les conditions de succès. L'option de l'hôpital Saint-Luc (au centre-ville), c'est une solution de compromis qui ne permet pas l'agrandissement. C'est sauver quelques piastres, mais on le regretterait après.»

GESTION DES BIENS LIÉS À LA CRIMINALITÉ

Québec corrige le tir

SIMON BOIVIN

SBoivin@lesoleil.com

Le ministère de la Justice (MJQ) a déposé un plan d'action, hier, en vue d'améliorer ses performances en tant que gestionnaire et vendeur de biens liés à la criminalité.

En décembre, le rapport du vérificateur général remarquait que les voitures et immeubles saisis par Québec étaient ensuite revendus en deçà de

leur valeur marchande. De même, le vérificateur observait que l'argent saisi — 21 millions \$ à ce moment — aurait avantage à être investi ailleurs que dans un compte de banque à 2,25 % d'intérêt.

«On reçoit le rapport comme un outil de gestion qui nous permet de nous poser certaines questions, a indiqué le sous-ministre de la Justice, Louis Dionne, hier. On a des choses à améliorer.»

Le sous-ministre a toutefois précisé que des biens liés à la criminalité ne se vendent pas comme n'importe quel autre produit. Par exemple, on ne peut faire abstraction, dans la revente d'un immeuble, du fait qu'il a appartenu à un criminel et que la transaction ne comporte aucune garantie légale. Une politique a été mise en place pour obtenir une double évaluation de la valeur des immeubles et un prix plancher pour les appels d'offre.

En ce qui concerne l'argent saisi, le MJQ évaluera différentes options de placement, dont celle de prêter les millions de dollars saisis au Fonds consolidé du gouvernement. Mais tout ne pourra être placé car des sommes doivent être disponibles en tout temps advenant un verdict de non-culpabili-

té de leur propriétaire. Règle générale, 94 % de l'argent reste dans les coffres de l'État.

Le vérificateur général notait aussi que Québec mettait du temps à se débarrasser de vieilles voitures qui s'entassaient dans différents lieux d'entreposage. «C'est évident que les criminels ont compris qu'ils étaient mieux d'essayer de passer leur kilo de cocaïne dans un Chevrolet 57 que dans une Lexus 2005», a remarqué le sous-ministre Dionne.

Pour les voitures de luxe ou de collection, le MJQ tentera de rejoindre une clientèle cible plutôt que de procéder par vente à l'encan.

Le compte aussi élaborer un programme d'entretien pour éviter la détérioration des véhicules qu'il détient, et donc une perte de valeur.

Le Bureau de lutte aux produits de la criminalité doit embaucher une personne responsable de la gestion des inventaires des différents entrepôts où se trouvent des biens saisis. Les serres hydroponiques démantelées occupent une grande partie de l'espace. «Des fois, ça prend une van de 40 pieds pour sortir le matériel d'une serre, affirme M. Dionne. J'ai déjà marché dans une serre presque aussi grande qu'un terrain de football.»

Le sous-ministre à la Justice ne peut chiffrer avec précision le montant d'argent généré par la criminalité au Québec. Mais, lors de l'opération Printemps 2001, une projection de la comptabilité d'une section des Hells Angel a été retrouvée. «Ça pouvait représenter 900 millions \$ pour moins d'une année pour un groupe de six personnes, dit M. Dionne. Seulement une portion de l'organisation.»

Un rapport a montré que Québec vendait les biens en deçà de la valeur marchande



Maurice Tessier, alors ministre des Affaires municipales, en 1971

MAURICE TESSIER

Mort de l'artisan du Grand Gaspé

■ Maurice Tessier, l'artisan de la fusion forcée qui a créé l'actuelle ville de Gaspé, est décédé à l'âge de 91 ans, hier matin, à Québec. M. Tessier a été député libéral de Rimouski de 1966 à 1973. Robert Bourassa en avait fait son ministre des Affaires municipales, de 1970 à 1973. En 1971, il avait paré la loi qui a imposé le regroupement de 11 paroisses et villages côtiers à Gaspé. À son retrait de la vie politique, M. Tessier a été juge à la Cour provinciale et président de la Commission des accidents du travail, jusqu'en 1977. Dans les années 60, il a été maire de Rimouski, la ville où il est né en 1913. *Le Soleil*

SERVICES DE GARDE

Les libéraux verseront les 5 G\$ même sans accord avec les provinces

OTTAWA (PC) — Les libéraux fédéraux tiendront leur promesse de consacrer 5 milliards \$ à la mise sur pied d'un système pancanadien de services de garde, que les provinces s'entendent avec Ottawa ou pas, a affirmé Ken Dryden.

« Nous nous sommes engagés à injecter 5 milliards \$ en cinq ans, et nous allons respecter cet engagement », a déclaré le ministre du Développement social hier, à l'extérieur de la Chambre des communes.

Le ministre a fait ces commentaires deux jours avant de prendre part, à Vancouver, à une rencontre qui s'annonce épineuse avec les ministres provinciaux responsables des services de garde.

Le Québec et l'Alberta tiennent tête à Ottawa au sujet de l'entente recherchée sur un système national de garderies. Elles veulent l'argent fédéral, mais n'acceptent pas qu'Ottawa leur dicte comment le dépenser. Les services de garde relèvent carrément de la compétence des provinces.

Le ministre québécois de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, a déjà rappelé que le Québec entend conserver sa responsabilité pleine et entière en matière de services de garde et compte recevoir, sans condition, sa juste part des fonds fédéraux destinés à l'initiative pancanadienne.

Déjà cité en exemple pour son propre système de garderies à 7 \$ par jour, le Québec soutient qu'il constitue déjà un modèle national et ne devrait pas avoir à rendre de comptes sur la façon dont il dépense l'argent fédéral alloué aux services de garde.

M. Dryden a tenu ses propos au moment où son gouvernement minoritaire s'apprête à dévoiler son budget fédéral, le 23 février.

1 SEMAINE TOUT-COMPRIS À PARTIR DE 799\$

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

LA ROMANA

GRAN CARIBE BEACH RESORT

799\$

4 étoiles, 1 semaine tout-compris
Départs les 11 et 18 fév.

LA ROMANA

GRAN CARIBE BEACH RESORT

899\$

4 étoiles, 1 semaine tout-compris
Départ le 4 mars.

PUERTO PLATA

FUN ROYALE

899\$

3 1/2 étoiles, 1 semaine tout-compris
Départs les 2 et 9 avril.

PUERTO PLATA

AZZURRO BEACH

949\$

3 1/2 étoiles, 1 semaine tout-compris
Départ le 2 avril.

LA ROMANA

SANTANA BEACH RESORT & CASINO

949\$

4 étoiles, 1 semaine tout-compris
Départs les 11 et 18 fév.

CUBA

SANTA LUCIA

BRISAS SANTA LUCIA

1039\$

4 étoiles, 1 semaine tout-compris
Départ le 1^{er} avril.

NON DISPONIBLE CHEZ VOTRE
AGENT DE VOYAGES

NOS FORAITS-VACANCES COMPRENNENT :

- Vol
- Hébergement 7 nuits
- Nourriture et boissons
- Transferts
- Représentants de Go Travel Direct à destination

RÉSERVEZ
EN LIGNE ET
ÉCONOMISEZ
ENCORE PLUS

Vols directs sans
escales de Québec

GO
TRAVEL DIRECT

GoTravelDirect.com 1-866-749-3344

LG TRANSFORME TOUT LE MONDE EN PARTISAN



ACHETEZ UNE TÉLÉ À PLASMA À ÉCRAN PLAT LG. RECEVEZ GRATUITEMENT LES EXTRA!

ACHETEZ UN ÉCRAN À
PLASMA HD DE 42 po
ET RECEVEZ GRATUITEMENT UN DE DEUX EXTRA*



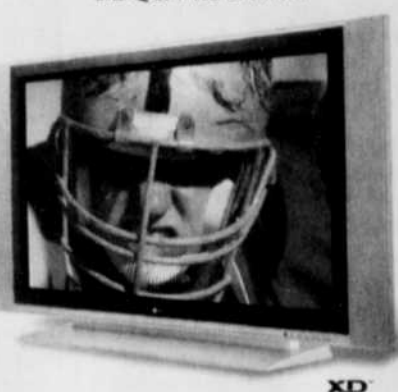
1 GRATUIT
GRAVEUR DE DVD LG
LGR435

2 GRATUIT LECTEUR
DE DVD
PORTATIF LG
LPAS35

3 GRATUIT GRAVEUR DE
DVD/MAGNÉSCOPE LG
LGV435

4 GRATUIT ÉCRAN À CRISTAUX
LIQUIDES DE
15 po LG
RM-15LA70

ACHETEZ UN ÉCRAN À
PLASMA HD DE 50 po
ET RECEVEZ GRATUITEMENT UN
DE QUATRE EXTRA!



*S'applique au modèle DU-42PX12X

*S'applique au modèle DU-50PX10



PLASMA HD DE 60 po
MU-60P290V



PLASMA HD DE 71 po
MW-71PY10

XD™ XD Engine est une technologie
d'amélioration d'image numérique
exclusive à LG qui améliore la clarté, la luminosité et
la couleur pour une expérience visuelle optimale.

DISPONIBLE:
FUTURE SHOP • SON X PLUS

VISITEZ WWW.LG.CA ET CLIQUEZ SUR « PROMOTIONS » POUR PLUS DE DÉTAILS.
L'OFFRE SE TERMINE LE 28 FÉVRIER 2005.
© LG et XD Engine sont des marques de commerce déposées de LG Electronics Inc.

www.LG.ca

Faites-vous plaisir, faites-vous du bien!

Vous craquez pour le bon goût des produits laitiers canadiens. Mais saviez-vous que leur contribution à un régime équilibré est d'une importance majeure? Par exemple, en plus d'un bon apport en calcium, le lait fournit à votre corps 14 éléments nutritifs essentiels à une bonne santé.

Ces bienfaits pour vous!

Un verre de lait donne un puissant coup de pouce nutritionnel à l'alimentation des Canadiens. Il apporte, entre autres, 46% de la vitamine D, 45% de la vitamine B₁₂, 29% du calcium et 16% de la vitamine A nécessaires à un régime équilibré. N'hésitez pas, savourez un bon grand verre de lait frappé, mordez dans un délicieux morceau de fromage ou régaliez-vous d'un généreux bol de yogourt crémeux. Faites-vous du bien avec ce qu'il y a de mieux pour votre corps.

POURCENTAGES DE L'APPORT QUOTIDIEN RECOMMANDÉ
PAR VERRE DE 250 ML DE LAIT 2% :

Protéines 8,8 g, Glucides 13 g, Acide pantothénique 11%, Calcium 29%, Magnésium 14%, Phosphore 22%, Zinc 11%, Vitamine A 16%, Thiamine 8%, Riboflavine 25%, Niacine 10%, Vitamine B₆ 6%, Vitamine B₁₂ 45%, Acide folique 6%, Vitamine D 46%

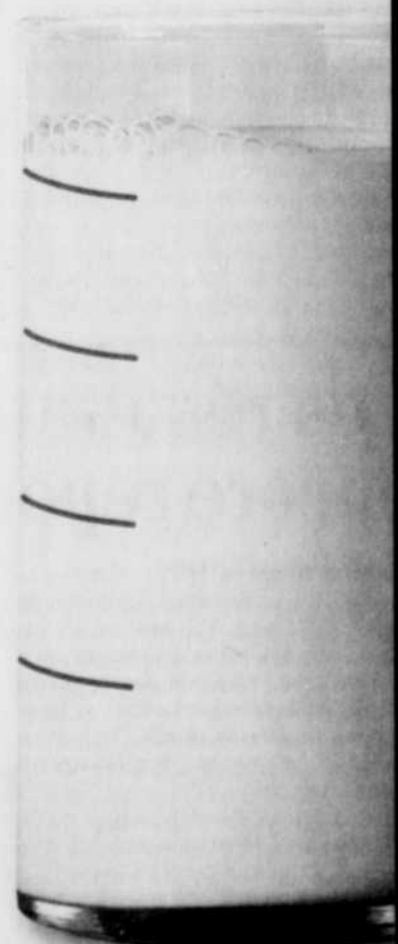
46% de la vitamine D

45% de la vitamine B₁₂

29% du calcium

16% de la vitamine A

POURCENTAGES DE L'APPORT
QUOTIDIEN RECOMMANDÉ FOURNIS
PAR VERRE DE 250 ML DE LAIT 2%



LE MONDE

EN BREF

VENEZUELA

Un pays sous l'eau

■ CARACAS — Au moins 14 personnes sont mortes noyées ou écrasées par l'effondrement d'immeubles à la suite des fortes pluies qui frappent le Venezuela depuis 48 heures, selon des bilans officiels provisoires rendus publics hier. Les débordements torrentiels et les coulées de boue ont affecté au moins 5000 personnes à travers le pays et causé le chaos dans le trafic routier. L'état d'urgence a été déclaré dans sept provinces, dont Caracas et la province côtière de Vargas où plus de 10 000 personnes avaient péri en 1999 dans des glissements de terrain après des pluies torrentielles. De nombreuses voies de communication sont coupées et 800 vacanciers, partis vers les plages du nord à l'occasion du pont de Carnaval, sont restés bloqués dans cette région et étaient en cours d'évacuation par voie maritime. **AFP**

COLOMBIE

D'intenses combats

■ BOGOTÁ — De violents combats ont opposé hier les guérilleros des FARC aux forces armées colombiennes dans une zone reculée du nord-ouest. Avec au moins 17 soldats et huit autres portés disparus, c'était la journée la plus meurtrière pour l'armée gouvernementale en plus de deux ans, selon son commandant en chef, le général Carlos Alberto Ospina. On rapporte la mort de 11 guérilleros. Les combats se sont déroulés dans la région d'Uraba, proche de la frontière du Panama, dans la province d'Antioquia. Les Forces armées révolutionnaires de Colombie, première guérilla du pays, auraient semble-t-il tendu une embuscade aux militaires près de Mutata, à environ 350 km au nord-ouest de Bogotá. **AP et AFP**

SOMALIE

La BBC est en deuil

■ MOGADISCIO — Une journaliste britannique de la radio BBC, Kate Peyton, 39 ans, blessée par balles hier à Mogadiscio par des hommes armés non identifiés qui ont pris la fuite, est morte des suites de ses blessures. Atteinte de deux balles dans le dos, Kate Peyton est décédée alors qu'elle était en cours d'opération. La journaliste, basée à Johannesburg, était arrivée le matin même dans ce pays de la Corne de l'Afrique ravagé par 14 ans de guerre civile. **AFP**



Kate Peyton

GRANDE-BRETAGNE

Erreurs judiciaires

■ LONDRES — Le premier ministre Tony Blair a fait hier des excuses publiques à 11 personnes victimes d'une erreur judiciaire et incarcérées pour certaines pendant 15 ans après des attentats de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) en 1974. Ces attentats dans les villes anglaises de Guildford et de Woolwich avaient fait sept morts et plus de 100 blessés. Les 11 personnes ont toutes été acquittées par la suite et l'affaire a constitué une des plus retentissantes erreurs judiciaires de la Grande-Bretagne. « Je suis absolument désolé qu'elles aient fait l'objet d'une telle épreuve et d'une telle injustice », a déclaré M. Blair. **AP**

BUSH RÉTROGRADE KWASNIEWSKI



Le président George W. Bush, des États-Unis, a rétrogradé hier son homologue polonais, Aleksander Kwasniewski, au rang de premier ministre, mais il a rapidement réalisé son erreur et s'en est excusé. Alors que les deux présidents évoquaient devant la presse la question des visas pour les Polonais se rendant aux États-Unis, M. Bush a dit : « Je veux vous remercier pour votre action sur cette question, M. le premier ministre. Je veux dire, excusez-moi, M. le président ». Aleksander Kwasniewski, à gauche sur cette photo, n'a pas semblé s'offusquer de cette méprise, mais George W. Bush a tenu à ajouter : « Ce n'est pas une rétrogradation, c'est simplement un changement de fonction. » **AFP**

Loi américaine pour protéger le travail des journalistes ?

WASHINGTON (d'après AFP) — Le sénateur Richard Lugar a annoncé hier le dépôt d'une proposition de loi pour protéger les journalistes de poursuites judiciaires s'ils refusent de révéler leurs sources, quelques jours après qu'un élu de la Chambre des représentants en eut fait autant. « Il est important que nous garantissons aux journalistes certains droits et la capacité d'approcher des sources et de donner des informations utiles sans avoir à craindre l'intimidation ou l'emprisonnement », a fait valoir M. Lugar dans un communiqué. « La promesse de confidentialité est essentielle au flux d'informations sur

le gouvernement dont l'opinion a besoin », a ajouté M. Lugar, un républicain qui préside la Commission des affaires étrangères.

Plusieurs journalistes américains sont menacés de peines d'emprisonnement pour avoir refusé de se conformer à des décisions de justice leur intimant de révéler l'identité de leurs sources. En outre, un journaliste d'une télévision locale de Rhode Island a été condamné en décembre à six mois de résidence surveillée après avoir refusé de dévoiler une source dans une affaire de corruption municipale, ce qui a soulevé des protestations générales du milieu.

Mise en garde de l'Iran aux Européens

■ TÉHÉRAN (AP et AFP) — Le président Mohammad Khatami a juré hier que Téhéran n'abandonnerait jamais les progrès liés au nucléaire et il a menacé de ne pas respecter les engagements pris si les Européens abandonnent les leurs. Une mise en garde alors que viennent de reprendre les négociations entre Téhéran et la « troïka » européenne et que Washington agite la menace de sanctions du Conseil de sécurité.

Khatami a expliqué que si les pourparlers échouaient, son gouvernement se considérerait délié de sa promesse de suspension de toutes les activités liées à l'enrichissement de l'uranium.

« Si les autres parties (aux négociations) ne respectent pas leurs engagements, nous ne respecterons aucunement les nôtres », a-t-il lancé en rencontrant des diplomates étrangers à Téhéran. La « troïka » (France, Allemagne, Grande-Bretagne) a promis à Téhéran une aide économique et technologique en échange de la suspension par l'Iran de l'enrichissement de l'uranium.

M. Khatami a été beaucoup plus loin dans la menace, déclarant, à l'adresse des Européens : « Si nous avons le sentiment que vous ne tenez pas vos engagements, nous adopterons une nouvelle politique, et la responsabilité de ses énormes conséquences reposera sur les épaules de ceux qui ont renié leurs engagements », a-t-il déclaré, sans plus de précisions sur cette « nouvelle politique » évoquée.

Khatami a rappelé que la plupart des Iraniens veulent que leur pays continue son développement nucléaire. Ce programme nucléaire, fierté nationale, est peut-être le seul sujet sur lequel tout le spectre politique iranien est d'accord.

Le président a une nouvelle fois affirmé que l'Iran ne fabriquerait jamais d'armes nucléaires, rappelé qu'il était signataire du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et avait réaffirmé en novembre son engagement en vue d'un usage exclusivement pacifique de son nucléaire.

POMME DE DISCORDE

Après l'amorce de réconciliation sur l'Irak, l'épineux dossier du nucléaire iranien devient, avec la levée de l'embargo sur les ventes d'armes à la Chine, l'obstacle principal à l'ouverture du « nouveau chapitre » dans les relations transatlantiques prônée par les États-Unis.

Au lendemain de déclarations parisiennes conciliantes à l'égard des Européens, la secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, a d'abord reproché au trio Allemagne-France-Royaume-Uni, qui négocie pour faire abandonner à l'Iran toute velléité de se doter de l'arme atomique, de n'avoir pas assez clairement agité devant Téhéran la menace de sanctions des Nations unies.

« Les Iraniens ont besoin d'entendre que s'ils ne veulent pas accepter l'offre que les Européens leur font, alors, le renvoi devant le Conseil de sécurité poudra », a déclaré M^{me} Rice.

Un carnaval meurtrier à Haïti

PORT-AU-PRINCE (d'après AFP) — Sept personnes ont été tuées par balles et 107 légèrement blessées à Port-au-Prince durant les trois jours du carnaval annuel haïtien qui s'est achevé hier à l'aube.

Dès le premier jour du carnaval, quatre policiers ont été tués par des individus portant des treillis verts dans un quartier proche de l'aéroport de la capitale, a indiqué la porte-parole de la police, Jessie Coicou. Elle a imputé ces meurtres à d'anciens militaires, qualifiés de « bandits armés ».

Un journaliste, Harold Brézeau, travaillant au quotidien haïtien *Le Nouvelliste*, ainsi que deux autres personnes ont également été tués au cours de ces trois derniers jours. Les circonstances précises de ces décès sont inconnues.

Deux policiers ont aussi été blessés par balles et ont été soignés dans un hôpital de la capitale. Selon la police, 105 personnes avaient été légèrement blessées sans être hospitalisées pendant le carnaval, lors de mouvements de foule.



Voici un aperçu des dommages provoqués par la voiture piégée de l'ETA.

L'ETA fait 43 blessés à Madrid

MADRID (d'après AP) — Contredisant les rumeurs de trêve unilatérale, un attentat à la voiture piégée a fait 43 blessés légers hier en périphérie de Madrid, malgré un avertissement téléphonique au nom de l'organisation séparatiste basque ETA.

L'attentat est intervenu quelques heures seulement après l'arrestation mardi de 14 membres présumés de l'ETA dans plusieurs villes espagnoles. Accusant les séparatistes basques armés de vouloir « détruire » la démocratie espagnole, le ministre de l'Intérieur, José Antonio Alonso, a averti que le gouvernement entendait « en finir avec ce groupe terroriste ».

La voiture piégée a explosé peu après 9 h 30 près d'Ileña, le Palais des congrès, où le roi Juan Carlos et le président mexicain Vicente Fox étaient attendus en soirée pour inaugurer une exposition. La cérémonie a été maintenue. L'explosion a soufflé de nombreuses vitres et endommagé des véhicules garés à proximité des locaux de la firme française d'informa-tique Bull.

Les résultats du scrutin encore reportés en Irak

BAGDAD (d'après AFP) — La secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice a salué hier, à Bruxelles, un esprit de réconciliation transatlantique sur l'Irak, où l'annonce des résultats définitifs des élections a été une nouvelle fois repoussée, tandis que les violences se sont poursuivies, faisant au moins 26 morts.

De son côté, le secrétaire général de l'OTAN, Jaap de Hoop Scheffer, a appelé les 26 pays membres à participer d'une manière ou d'une autre à la mission de formation des forces de sécurité irakiennes, à laquelle la France et l'Allemagne ont refusé de contribuer sur le territoire irakien.

Les violences ont fait de nombreux morts dont un journaliste irakien, alors que les enlèvements se multiplient à travers le pays.

Un correspondant de la télévision arabe Al-Hurra, fiancée par les États-Unis, et son fils de quatre ans

ont été abattus à Bassora par trois inconnus à bord d'une voiture.

Agée d'une quarantaine d'années, la victime, Abdel Hussein Khazaal, qui occupait aussi le poste de directeur du service de presse du gouvernement de Bassora, était membre du parti chiite Dawa.

À l'ouest de la capitale, à Ramadi, où 11 Irakiens dont un policier et huit soldats ont été enlevés en 24 heures par des hommes armés, les corps de cinq soldats irakiens assassinés ont été trouvés hier.

Tout à tour, hier, des hommes armés ont enlevé le directeur des équipements agricoles et le directeur des services financiers de Ramadi. La veille, des inconnus ont enlevé un officier de police et huit soldats qui circulaient à bord d'un minibus.

Dans le sud de Bagdad, un colonel dépendant du ministère du Pétrole, a également été enlevé hier.

Après le Sommet, Israël s'assouplit par des mesures dites insuffisantes

■ JÉRUSALEM (AFP et AP) — Israël a annoncé des mesures d'allègement de caractère limité au lendemain du Sommet de Charm El-Cheikh, au cours duquel le premier ministre, Ariel Sharon, et le dirigeant palestinien, Mahmoud Abbas, ont annoncé l'arrêt des violences.

Les Palestiniens ont ainsi été informés de la libération au début de la semaine prochaine de quelque 500 prisonniers alors que près de 3000 ouvriers supplémentaires ont été autorisés à se rendre en Israël.

Israël a affirmé vouloir relâcher quelque 900 prisonniers palestiniens, dont un premier contingent de 500 détenus dans les prochains jours, dans le cadre de mesures de confiance.

Aucun des Palestiniens appelés à retrouver la liberté n'a été impliqué dans une attaque ayant fait des victimes. En tout, quelque 8000 Palestiniens sont détenus dans les prisons israéliennes.

Les dirigeants palestiniens ont ex-

primé leur mécontentement compte tenu du nombre bas, selon eux, de « libérables » et du fait qu'Israël refuse de se concerter avec eux pour choisir les prisonniers devant être libérés.

Israël a fait savoir en outre aux Palestiniens qu'il autorisait de nouveau à venir sur son territoire à partir d'hier des ouvriers en bâtiment palestiniens, a indiqué une porte-parole de la sécurité palestinienne.

L'armée israélienne a annoncé que 1000 ouvriers et 500 commerçants de la bande de Gaza avaient été autorisés à se rendre en Israël.

En outre, 2000 ouvriers supplémentaires de la Cisjordanie ont aussi été autorisés à se rendre en Israël.

Ces mesures sont jugées tout à fait insuffisantes par les Palestiniens, alors qu'en Israël, l'opposition d'extrême droite redouble d'efforts pour empêcher au Parlement le retrait prévu de la bande de Gaza.

L'offensive est venue du chef de la diplomatie d'Israël, Sylvan Shalom, qui a pris la tête d'une campagne pour organiser un référendum sur le retrait de la bande de Gaza. Sharon a dit non.

Bien que la conférence de Charm El-Cheikh a fait renaître l'espoir d'une relance du processus de paix, d'aucuns appellent à la prudence, rappelant qu'il y a 20 mois, Mahmoud Abbas et Ariel Sharon avaient déjà proclamé la fin de l'intifada, et que la trêve avait duré moins de... trois mois.

Des responsables des deux camps ont cherché à tempérer les attentes de paix. D'autant plus que les groupes violents comme le Hamas et le Jihad islamique ne parlent que d'accalmie...

L'EST ET LA CÔTE-NORD

EN BREF

1 million \$ pour finir les travaux

■ LA MALBAIE — Québec verse 1 million \$ de plus à La Malbaie pour qu'elle termine son réseau d'assainissement des eaux. Depuis 1995, le projet aura coûté 22,8 millions \$, dont 85 % payés par le gouvernement du Québec en vertu du Programme d'assainissement des eaux municipales (PADEM). La somme additionnelle servira à des travaux complémentaires consistant à recouvrir les deux bassins de décantation, à mettre en place un procédé d'appoint de traitement des odeurs et à construire une conduite d'amenée de 1155 m, dont 790 m sous l'eau, pour déverser les eaux traitées en profondeur dans le Saint-Laurent. Le réseau de La Malbaie dessert environ 7000 abonnés.

Sylvain Desmeules (collaboration spéciale)

Chez les Malécites

■ CACOUNA — Les membres de la Première Nation malécite de Viger ont récemment élu Martine Bruneau au poste de chef conseillère, que sept candidats se disputaient. M^{me} Bruneau, dont le mandat a débuté le 7 février et se poursuivra jusqu'à la tenue de l'assemblée générale de la nation en 2007, a récolté 79 votes sur un total de 266. M^{me} Bruneau se joint au conseil de bande composé du grand chef, Jean Genest, et des chefs conseillers, Aubin Jenniss, Daniel-Ernest Nicolas et Pierre Nicolas. Marc Larouche (collaboration spéciale)

PATIENTE REFUSÉE AU CHR DE RIMOUSKI

Un radiologiste sous enquête

Les urgentologues veulent des mesures plus rapides

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Le Centre hospitalier régional de Rimouski (CHRR) ouvre une enquête au sujet des problèmes de comportement d'un radiologiste de cette institution qui a refusé le 2 février une échographie à une femme d'une quarantaine d'années dont l'état de santé était considéré par les urgentologues comme «critique».

Toutefois, il faudra attendre de deux à trois mois avant que soit terminée l'enquête sur les faits reprochés au radiologiste, dont le nom circule même hors de l'hôpital. Un «comité de suivi» quotidien des activités en radiologie, et des mesures — qui n'ont pas été décrites hier — seront instaurés.

«La situation actuelle ne nous permet pas de suspendre ce médecin. L'enquête nous démontrera si cet examen était requis et si le radiologiste avait la liberté de refuser ou non. La suspension doit être utilisée quand il y a danger immédiat pour l'usager. Il nous faut le prouver. Nous avons consulté nos conseillers juridiques à ce sujet», a dit hier Daniel Petit, directeur général du Centre régional de santé et des services sociaux, qui dit préférer une approche «aidante» au lieu d'une approche «contraignante».

Lors de cet incident, le radiologiste a non seulement refusé de faire une échographie à la demande des urgentologues, mais aussi à celle du directeur des services professionnels par intérim, Jean-Pierre Ruest.

Les médecins à l'urgence refusent d'attendre deux à trois mois avant qu'une solution ne soit trouvée. «Ce délai est totalement inacceptable», a dit au SOLEIL l'urgentologue Benoît Parrot, après avoir pris connaissance des déclarations de la direction de l'hôpital. «Ce médecin devrait être suspendu depuis. Il faut que la situation se règle en dedans de quelques jours. On attend les gens du ministère pour régler la question, qui ne semble pas vouloir l'être à l'interne avant le 14 février».

Les urgentologues pourraient tenir un point de presse aujourd'hui. À partir du lundi 14 février, les urgentolo-



Daniel Petit, dg du CHRR, et François Dêlisle, président du CMDP

gues ne traiteront que les cas majeurs ou critiques à se présenter au service d'urgence. Tous les patients seront par contre évalués, mais seuls les cas majeurs seront traités, sans que cela mette en danger la santé des gens.

ENVOYÉE À MATANE

Le 2 février, une femme d'une quarantaine d'années a dû effectuer, dans un état critique selon les urgentologues, un déplacement en ambulance d'une durée d'une heure et demie (aller-retour) de Rimouski à l'hôpital de Matane pour subir une échographie refusée au CHRR. À son retour de Ma-

tane, elle a été opérée d'urgence à Rimouski au cours de la nuit.

Le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) sera de cette enquête. «Si ce cas avait été critique, je doute que la patiente aurait été transférée à Matane en ambulance. (...) C'était plus un cas sérieux ou sévère», soupçonne François Dêlisle, président du CMDP du CHRR.

L'effectif en radiologie est à un point critique à l'hôpital rimouskois. Il n'y a que deux radiologistes, alors que les besoins en exigeraient six. L'un des deux retarde même sa retraite. L'autre est l'objet de l'enquête du CMDP.

un superbe cadeau pour vous, exclusif à Sears

Lancôme

Cadeau avec achat

seulement chez Sears!

Avec tout achat de 35 \$ ou plus de produits Lancôme, avant les taxes et à l'exclusion des ensembles-cadeaux, recevez cette fantastique prime de 7 pièces dans votre choix de couleurs.

Elle comprend:

- 15 ml de soin double performance anti-rides et fermeté Rénergie
- 50 ml de démaquillant Bi-Facil double action pour les yeux
- 7 ml d'eau de parfum Attraction
- miroir compact de luxe
- AU CHOIX! Rouge à lèvres Rouge Sensation Multi-Sensation en 'Champagne' et gloss lèvres ultra brillant Juicy Tubes en 'Miracle'
- OU
- rouge à lèvres Rouge Sensation en 'Luxe' et gloss lèvres ultra brillant Juicy Tubes en 'Toffee Pop'
- le tout dans une pochette à cosmétiques très décorative

Un cadeau par client, dans la limite des stocks.
Offre en vigueur jusqu'au dimanche 20 février 2005.



NOUVEAU! Traitement Anti-rides Intensif Yeux Résolution Eye D-ContraxolTM
Voici le premier traitement anti-rides intensif au D-Contraxol concentré, un complexe dermo-lissant exclusif qui réduit visiblement l'apparence des rides, même les plus prononcées. Résultats: une performance qui se voit tout de suite: le contour de l'oeil est lissé. Dès quatre semaines, les rides sont réduites et la peau plus élastique, plus résistante.
15 ml. 66 \$

Articles disponibles dans la limite des stocks

Sears

QUALITÉ, BONS PRIX, SERVICE, FIABILITÉ

NE022C205 © 2005, Sears Canada Inc.

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'éditorial PIERRE-PAUL NOREAU
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Sur la bonne voie



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

Le ministère de l'Éducation propose de nouvelles formules pour diminuer le décrochage scolaire. Au secondaire, un jeune pourra par exemple choisir le parcours régulier ou le parcours appliqué plus pratique et technique. Comme les différentes voies contiennent une formation générale solide et permettent la poursuite d'études supérieures, l'initiative du ministère est heureuse.

Pourquoi tous les petits Québécois devraient-ils être formés dans un moule unique qui est loin de convenir à tous ?

Au nom de quoi faudrait-il accepter que des élèves brillants quittent l'école parce qu'ils n'y trouvent aucun intérêt car tout ce qu'ils voient est trop théorique ?

Pour son développement économique et social, le Québec ne peut accepter que 30 % de ses jeunes quittent le secondaire sans aucune qualification. Il doit donc explorer d'autres pistes et mieux s'ajuster aux besoins, aux aspirations et aux aptitudes des élèves qui sont loin de former un bloc homogène.

L'ancien sous-ministre adjoint Robert Bisaillon, qui avait aussi coprésidé la Commission des états généraux sur l'éducation, déplorait, avec justesse, qu'un seul type d'intelligence soit valorisé dans les écoles. « Assis-toi, prends des notes, puis retiens », caricaturait-il.

Avec le nouveau régime pédagogique qu'il a pu élaborer avant son départ du ministère, d'autres forces pourront enfin être exploitées et valorisées. Le jeune qui aime manipuler, expérimenter et faire des applications technologiques et scientifiques en aura davantage l'occasion.

Chaque fois qu'il est question d'augmenter la réussite et le nombre de diplômés surgit toujours la crainte que le ministère de l'Éducation revoie à la baisse ses exigences et décerne des diplômes à rabais. Il semble cette fois-ci ne pas avoir succombé à la tentation. C'est le cas avec ses parcours régulier et appliqué, mais aussi avec la formation à un métier non spécialisé et semi-spécialisé que les écoles offriront aux élèves qui éprouvent plus de difficultés en classe. Les jeunes qui opteront pour ce type de formation continueront de recevoir une bonne formation générale en langues et en mathématiques, une condition essentielle pour éviter qu'ils ne soient qualifiés à vie que pour la misère.

Voilà enfin des nouvelles positives pour un ministère qui, depuis quelques mois, a plus souvent qu'autrement pris des décisions qui ont suscité la déception et la controverse.

Un nouveau régime pédagogique ne règlera cependant pas tout. Il faudra que les enseignants et les écoles aient les moyens de le mettre en application. Il faudra aussi que le ministère exerce un suivi régulier pour ajuster le tir, si nécessaire.

La double peine



Jean-Marc Salvét

JMSalvet@lesoleil.com

L'ancien premier ministre Alain Juppé est au nombre des personnalités françaises qui sont allées applaudir la secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, de passage à Paris mardi pour réchauffer les relations franco-américaines. Ce jour-là, l'ex-maire de Bordeaux avait cependant la tête ailleurs. Il attendait avec anxiété de savoir si l'École nationale d'administration publique accepterait de le repêcher. Dur, dur...

Le Québec est devenu une terre d'asile pour les politiciens français mis hors combat — temporairement ou pas. Dernier cas en lice : Alain Juppé, condamné à 14 mois de prison avec sursis et à un an d'inéligibilité pour une affaire d'emplois fictifs à la mairie de Paris. (L'exclusion de la vie politique est une arme qui devrait exister ailleurs qu'en France, soit dit en passant.)

Depuis qu'il savait qu'il serait sanctionné par la justice, l'ancien chef du gouvernement français cherchait à prendre le large, à s'éloigner pour mieux rebondir. Car il faut bien comprendre qu'Alain Juppé n'a pas perdu tout espoir de se refaire une place au cœur du paysage politique de l'Hexagone. Il y parviendra sans doute lorsqu'il pourra de nouveau briguer un poste électif, l'année prochaine.

Ce qu'il y a de sûr, pour l'instant, c'est que l'UQAM a rejeté sa candidature à un poste de professeur invité, tandis que l'ENAP a décidé de l'accueillir avec enthousiasme.

L'UQAM refuse de s'expliquer sur sa décision, se bornant à répéter qu'il n'y a jamais eu de contact officiel entre elle et Alain Juppé. Le bruit court toutefois que ce serait en raison de sa condamnation qu'elle aurait dit non. Si elle poussait cette logique au bout, elle devrait fermer la porte à la plupart des responsables politiques français.

Le financement occulte des partis politiques a été pratique courante en France. Le Parti socialiste, comme le RPR qu'a présidé Juppé, a abondamment manipulé les règles. C'est une faute grave pour laquelle les sanctions devraient être distribuées beaucoup plus largement qu'elles l'ont été jusqu'à présent.

Juppé a été sanctionné pour ne pas avoir mis un terme aux pratiques frauduleuses qui avaient cours dans son parti.

Dans les circonstances, la question à se poser était celle-ci : un ancien premier ministre, qui a été ministre des Affaires étrangères et qui a été un acteur de la construction de l'Union européenne, peut-il apporter quelque chose à des étudiants s'intéressant à la mondialisation ? L'ENAP a humblement jugé que oui. Elle a eu raison.

En disant non, l'UQAM a choisi d'imposer une double peine à l'homme politique de droite et a joué les censeurs. À moins qu'elle ait agi ainsi parce qu'elle est convaincue de posséder déjà toute la vérité et toutes les compétences requises pour couvrir les 1001 facettes des relations internationales...

PAUL MARTIN SE PRÉPARE...



CARREFOUR DES LECTEURS

Les bonnes questions

On a demandé au juge Gomery s'il y avait eu fraude dans la gestion du Programme de commandites et quels en auraient été les bénéficiaires. Jusqu'à maintenant, il y a peu de doute qu'il y a eu des fraudes et qu'y ont participé les petits amis du régime; on apprendra probablement sans surprise que la caisse du Parti libéral du Canada en a profité. Il s'agissait là des mauvaises questions à poser.

Les bonnes questions? Ces millions auraient-ils été mieux utilisés si on avait demandé au juge Gomery de se pencher sur l'implication du gouvernement fédéral pendant la période pré-référendaire de 1995? Avait-il ou non engagé en faveur de l'option du Non des sommes d'argent non autorisées par la Loi sur la consultation populaire du Québec pourtant sanctionnée par un gouvernement démocratiquement élu? Le 29 octobre 2004, M. Gagliano soulignait l'initiative salvatrice du premier ministre Chrétien, qui, « 10 jours avant la tenue du référendum », alors que « le Non perdait par 7 % des intentions de vote (53,5% pour le Oui contre 46,5% pour le Non) », avait « décidé de prendre les choses en main ». « Quelques jours après », écrivait-il, « le Non a remporté la bataille par 50 000 votes, moins de 1 % d'écart entre les deux camps. » S'agissait-il d'allocation de sommes d'argent en vue de contrer l'élan populaire en faveur du camp du Oui? Quelle avait été l'importance de ces contributions? S'était-on servi de prête-noms comme on l'aurait fait dans l'affaire des *Minutes du Patrimoine*? Aurait-on transgressé en toute connaissance de cause les règles du référendum de 1995 qui devait permettre aux Québécois de s'exprimer démocratiquement sur leur avenir? On dit des peuples qui ne connaissent pas leur histoire qu'ils sont condamnés à la revivre...

Louis Morin
Saint-Georges

Une petite contravention avec ça...

Samedi après-midi, le 5 février, il y avait une foule monstre au Carnaval. Une journée magnifique. Ma conjointe et moi avions décidé de nous y rendre. Tous les stationnements autour du Palais de glace affichaient complet. Après avoir tourné en rond pendant une vingtaine de minutes, j'ai aperçu un espace libre du côté ouest de l'Amérique-française.

Je me suis garé et j'ai demandé à un policier si je pouvais stationner à cet endroit. « C'est un stationnement interdit mais on ne met pas de ticket en fin de semaine. » Nous nous sommes rendus sur le site. Étant tous deux dans la soixantaine, nous n'avons pas besoin de l'effigie pour faire les glissades, mais nous l'avons achetée « pour les encourager », comme le dit ma conjointe. Nous nous sommes promenés pendant deux heures, jouissant du soleil et de la vue des enfants s'en donnant à cœur joie. De retour à la voiture, il y avait une contravention de 42 \$. Toutes les voitures stationnées au même endroit étaient également décorées. Quelle contradiction! « Aucun incident n'a été signalé, c'était rempli à craquer », affirmait pourtant le capitaine Daniel Lemire. Il a sans doute oublié de parler des centaines de billets de stationnement que les naifs comme moi ont reçu cette journée-là...

Aucune chance si je veux contester, m'a-t-on dit. Si Marc Bellemare se présente à la mairie de Québec et qu'il nous promet de faire disparaître ces stupidités, je suis prêt à voter pour lui.

Guy Pelletier, ing. forestier
Québec

Trop de monde!

J'ai assisté à quelques activités du Carnaval, cette fin de semaine : j'ai été bien déçu. Le Carnaval est un peu victime

de son succès : avec une foule aussi grande, on ne voit pas grand-chose et nous restons sur notre appétit. La parade était grandiose, mais je me demande si je ne l'aurais pas mieux vue à la télé! Toute activité exigeait une attente démesurée. Le plus frustrant, c'est d'avoir payé l'effigie en plus de devoir payer pour certaines activités, et ce, sans savoir si c'était obligatoire ou non, car nous n'avons jamais fait l'objet de vérifications.

Caroline Chassé
Saint-Elzéar-de-Témis

Mère à 66 ans...

L'égoïsme a atteint un nouveau sommet avec cette Roumaine de 66 ans qui a délibérément mis au monde un enfant en faisant fi des risques et de toute morale. Il est ridicule de penser faire son bonheur et répondre à ses besoins avec une telle différence d'âge ou quand il nous reste si peu d'années devant nous... Comment peut-on demander à se faire féconder *in vitro* dans de telles circonstances? Et quel médecin peut accéder à une telle requête? Il faudrait y penser davantage.

Audrey Normand-Laniel, 15 ans
Charlesbourg

Écrivez-nous!

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle? Écrivez-nous à opinion@lesoleil.com

Adresse postale:
Carrefour des lecteurs
Journal LE SOLEIL
410, boulevard Charest Est, C.P. 1547
Succ. Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.

Réaménagement du littoral et du Vieux-Port : une consultation publique s'impose

Christiane Gagnon

L'auteure est députée de Québec pour le Bloc québécois.

Je suis préoccupée par ce que j'entends ces jours-ci au sujet du réaménagement de la Pointe-à-Carcy et du bassin Louise, et je constate que les projets de développement de l'Administration portuaire de Québec (APQ) pour ces secteurs s'esquissent comme toujours en catimini sans que la population ni les intervenants ne soient consultés.

Dernièrement, nous apprenions que l'Agora pourrait être démolie afin de permettre l'érection d'une place publique dédiée au 400^e anniversaire de Québec. Si le principe de l'aménagement d'un lieu public à la Pointe-à-Carcy fait largement consensus, quelques questions demeurent toutefois sans réponse. La destruction de l'Agora est-elle nécessaire? Des spectacles moins bruyants pourraient-ils s'y tenir? Comment se fait-il qu'une année l'APQ investisse 500 000 \$ pour rénover l'Agora, signe un bail d'exploitation et que l'année suivante il faille la détruire?



Christiane Gagnon

Or, ce serait plutôt l'agrandissement du terminal de croisières qui nécessite la destruction de l'Agora, ce qui n'est évidemment plus du tout la même chose. Si une place publique à la Pointe-à-Carcy est nécessaire, il en va autrement de l'idée d'agrandir le terminal de croisières. Je rappelle simplement la controverse entourant le choix du site actuel du terminal de croisières qui est mal adapté pour recevoir ce type d'infrastructure et qui est totalement incompatible avec le caractère public des lieux.

À l'époque, les trois commissaires qui ont mené des consultations publiques ont recommandé que le terminal de croisiéristes soit aménagé à la Pointe-à-Carcy à la condition que les structures soient souples, réversibles et temporaires, le temps de procéder à une étude des sites alternatifs.

Au mieux, le terminal devait être déplacé à un endroit mieux adapté; au pire, il demeurait à cet endroit mais tout accroissement de l'achalandage était dirigé à un second terminal situé sur un autre site. Il n'a jamais été question que le terminal puisse être agrandi à l'endroit

actuel. Il s'agit là d'un développement aussi inattendu qu'inconcevable. Plutôt que d'élaborer des plans d'agrandissement du terminal de croisières, l'APQ devrait plutôt procéder aux études sur les sites alternatifs.

DE LA PAROLE AUX ACTES

Ce secteur est trop sensible pour que son développement se fasse en vase clos sans véritables consultations comme c'est le cas actuellement. Si le ministre Lapierre est sérieux dans son projet de donner des fenêtres sur le fleuve, il s'assurera auprès des autorités du Port que tout projet d'aménagement de la Pointe-à-Carcy se fera en concertation avec le milieu. D'ailleurs, lors du forum Ensemble, redonnons-nous notre fleuve! tenu le 21 janvier dernier, le directeur général de l'APQ, Ross Gaudreault, s'est engagé à consulter les différents intervenants interpellés par le développement du littoral. Je l'invite à passer de la parole aux actes dans le dossier de la Pointe-à-Carcy.

Je vais m'assurer que tout nouveau projet de réaménagement au Port de Québec fasse l'objet de consultations publiques afin que son développement soit en conformité avec la volonté des acteurs de la région et de la population.

OPINIONS

Comme pisser dans le 18^e trou...Michel VASTEL MVastel@lesoleil.com

Nous avons tous bien ri de la comédie des balles de golf. Mais nous avons raté l'essentiel : Jean Chrétien a traité la fonction de premier ministre, la haute fonction publique fédérale et le système judiciaire avec une telle désinvolture et un tel cynisme qu'il eut l'air d'un intrus sur un chic parcours de golf pissant dans le 18^e trou.

Paul Martin tentera ce matin d'éviter les pelures de banane que son prédécesseur a semées dans le long couloir vitré qui mène à la salle d'audience de la Commission d'enquête sur le Programme de commandites et les activités publicitaires. Après tout, un ministre des Finances ne fait qu'approuver des « enveloppes budgétaires », sans se préoccuper de ce qu'il y a dedans. Oublions donc pour un instant cette ultime vaccherie et revenons à l'essentiel...

Jean Chrétien a révélé que, dès le 7 juin 1995 — plus de quatre mois avant le vote référendaire du 30 octobre —, il a fait débloquer une première tranche de 20 millions \$ pour des activités préférendaires. « On se préparait », a-t-il expliqué. Le premier ministre du Canada, représentant du Québec à la Chambre des communes et bien au fait des obligations de la Loi sur les consultations populaires, a donc décidé, longtemps à l'avance, de ne pas respecter les règles du jeu fixées par l'Assemblée nationale.

C'est une sorte de loi C-20 par anticipation : le gouvernement du Canada ne respecte pas les lois provinciales ou, quand elles ne font pas son

affaire, il invente d'autres règles du jeu. Les intentions du président du Parti québécois ne changent rien à l'affaire : Jacques Parizeau a tout de même bien fait adopter la question référendaire par une assemblée législative qui incluait le chef de l'opposition officielle et président du Comité du Non, le libéral Daniel Johnson.

Jean Chrétien nous a encore dit que « si nous gouvernions bien, les Québécois tireraient fierté d'être canadiens ». Et l'ancien premier ministre de citer, entre autres bons coups de son gouvernement, l'élimination du déficit et la réduction de la dette. Il a oublié d'ajouter que cette bonne gouvernance s'est réalisée sur le dos des provinces, en sabrant les transferts fédéraux au titre de la santé, de l'éducation post-secondaire et de l'aide sociale. Pour ce qui est de la réduction de la dette, toute relative d'ailleurs, elle a été obtenue en confisquant les excédents des cotisations versées par les salariés et leurs employeurs au Fonds de l'assurance-emploi. L'existence du « déséquilibre fiscal » est maintenant une réalité constatée par toutes les provinces et ce déséquilibre a été créé par le gouvernement de Jean Chrétien, en partie pour compliquer la vie de Lucien Bouchard et de son gouvernement.

Dans un document du cabinet fédéral de février 1996, « les ministres recommandent un renforcement substantiel de l'organisation du Parti libéral du Canada au Québec [organisa-

teurs et candidats potentiels]... et demandent d'identifier les comités qui peuvent sortir gagnants de la prochaine élection fédérale... » On est loin d'une éventuelle campagne référendaire que Jean Chrétien disait appréhender ! Il explique qu'il ne restait plus que le Parti libéral comme parti fédéraliste assez fort, « le Parti conservateur étant tombé à un seul siège ». Encore heureux que ce seul siège ait été occupé par Jean Charest qui lui a tout de même donné un bon coup de main pendant la campagne référendaire d'octobre 1995 !

Jean Chrétien raisonne comme si tout ce qui est bon pour le Parti libéral est bon pour le Canada : « si on veut que la présence canadienne soit perçue au Québec, il faut que notre parti soit mieux organisé ». On comprend pourquoi Jean Charest en a tant voulu, et pendant si longtemps, à Jean Chrétien. Les visites des ministres fédéraux au Québec, soutenues par un appareil coûteux mis en place par l'organisateur en chef, Alfonso Gagliano, servaient donc tout autant les intérêts du PLC que la visibilité du Canada. Au cours de la campagne électorale de 1997 qui a suivi, Jean Charest a fait élire, de peine et de misère, quatre députés conservateurs. Et Jean Chrétien s'est empressé d'en débaucher trois avant la campagne suivante ! Ces deux-là peuvent bien se détester...

Jean Chrétien a aussi parlé des mandarins de l'État fédéral — en particulier de la greffière du Conseil privé et sa sous-ministre, Jocelyne Bour-

gon, qu'il avait lui-même nommée à ce poste — avec un mépris renversant. « Il faut un *input* politique du Québec à un bureaucrate qui vient de la Saskatchewan et qui a vécu dans la bulle bureaucratique à Ottawa », a aussi dit l'ancien premier ministre pour justifier la gestion politique du Programme de commandites. Qu'arriverait-il si un premier ministre de l'Alberta disait qu'il faut « un *input* politique de l'Ouest à un ministre fédéral originaire du Québec et qui vit dans sa bulle à Ottawa... » ?

Le plus odieux de ces attaques contre les mandarins de son régime est que la réussite de Jean Chrétien à Ottawa est entièrement attribuable au fait que, ministre, il avait la sagesse et le talent d'écouter ses fonctionnaires, les meilleurs que Pierre Elliott Trudeau prenait toujours soin de placer à ses côtés. C'est pourquoi il était aussi très drôle de le voir obligé de consulter quatre gros classeurs de documents qu'il avait paraphés de ses initiales mais qu'il n'avait probablement jamais lus : son fidèle conseiller, Eddie Goldenberg, a passé son temps à lui résumer en une ou deux pages — le maximum de mots sur lesquels il arrivait à se concentrer — les volumineux *Mémoires au cabinet*.

Ce sont tous ces commentaires, cyniques jusqu'à l'immoralité, qui sont passés inaperçus après le coup d'éclat du petit gars de Shawinigan, mardi soir. Oui, si le Québec avait été un terrain de golf, Jean Chrétien s'en serait fait sortir pour grossière inconduite...

« Le gouvernement ne remet pas en question la sécurité d'emploi »

Monique Jérôme-Forget

Présidente du Conseil du trésor

(Notes de la présidente du Conseil du trésor, lors d'une conférence de presse faisant le point sur l'état des négociations dans les secteurs public et parapublic.)

Comme vous le savez, le gouvernement du Québec s'est engagé, avec ses partenaires syndicaux, dans le processus devant mener au renouvellement des conventions collectives de travail des quelque 500 000 employés de l'État québécois. Il s'agit pour le gouvernement d'un dossier prioritaire.

J'assure les Québécois que mes collègues, les ministres de la Santé et des Services sociaux, de l'Éducation et de la Sécurité publique, et moi-même ne ménagerons aucun effort afin d'en arriver à des règlements négociés avec chacun des groupes, et cela, dans le respect de la capacité de payer des citoyens et du désir de nos employés de voir leurs conditions de travail s'améliorer.

Certains syndicats ont déjà pris des votes de grève et annoncé des moyens de pression. Je vous invite tous à la modération. L'annonce de débrayages et de moyens de pression, notamment dans le réseau de l'éducation, m'apparaît injustifiée à ce stade des discussions. Je comprends l'irritation des parents, alors que ces moyens de pression s'attaquent précisément aux valeurs que défendent tous les intervenants du milieu et aussi celles des parents.

Le gouvernement a présenté ses offres salariales à la table centrale le 15 juin dernier. Trois séances de négociation ont eu lieu et une autre est prévue le mois prochain. Jusqu'ici, le gros du travail se fait aux tables sectorielles où les comités patronaux de négociation discutent des clauses normatives avec leurs partenaires syndicaux. À ce jour, on compte :

- 60 rencontres avec les représentants des employés de la fonction publique;
- 300 rencontres avec les représentants des employés du réseau des commissions scolaires;
- 155 rencontres avec les représentants des employés des cégeps;
- 45 rencontres avec les représentants des employés du réseau de la santé et des services sociaux.

Ces séances de négociation ont-elles permis des progrès ? De façon générale, très peu. Elles ont surtout révélé l'écart important qui subsiste entre les demandes syndicales et les offres patronales, la partie patronale souhaitant par ailleurs revoir l'ensemble du dossier pour bien identifier les défis que doit relever la société québécoise.

En éducation, par exemple, on demande au gouvernement d'embaucher 9200 enseignants de plus. Cette demande, qui représenterait un déboursé annuel de plus de 600 millions \$, est incompatible avec la réalité du déclin de la clientèle scolaire. En santé, des professionnels réclament

que soit comblé un écart salarial qu'ils estiment à 44 % avec leurs homologues du reste du Canada. Une facture annuelle de 800 millions \$.

Ces exemples, parmi d'autres, illustrent le caractère déraisonnable de certaines revendications. Un effort sérieux de réconciliation entre ces demandes et la capacité de payer des contribuables s'impose.

Le gouvernement demeure le gardien du bien commun. Il veille à une progression juste et équitable des conditions de travail de l'ensemble de ses employés, en s'assurant que les ressources humaines sont déployées de manière efficiente.

Sur un autre aspect, celui de l'équité salariale, des progrès importants ont été réalisés. Le gouvernement a fait preuve de sagesse en refusant d'abord d'en appeler du jugement rendu par la Cour supérieure du Québec qui invalidait, en janvier 2004, le chapitre IX de la Loi sur l'équité. Cette décision a permis la poursuite des discussions. Nous avons de plus décidé, l'automne dernier, en accord avec les grands syndicats, de modifier la loi afin d'accélérer le règlement de ce dossier. Nous avançons en matière d'équité salariale et j'en suis très heureuse. C'est une question de justice. L'équité salariale ne se négocie pas, c'est là un droit. Il nous faut par ailleurs nous entendre sur l'importance accordée à certains facteurs par rapport à d'autres.

Les progrès enregistrés en matière d'équité salariale sont pour moi la démonstration que nous pouvons nous entendre, et ce, en parlant et dialoguant. Au Québec, à peu près une personne sur sept occupant un emploi est payée par les taxes et les impôts des Québécois. En 2004-2005, le salaire de tous les employés de l'État totalise 26,5 milliards \$, c'est-à-dire 56,3 % du budget de fonctionnement du gouvernement (dépenses de programmes). Chaque augmentation de 1 % du salaire des employés de l'État représente donc un déboursé supplémentaire de 265 millions \$ pour le gouvernement. Les enjeux sont énormes.

Les négociations en cours s'inscrivent par ailleurs dans un contexte particulier. Nous l'avons dit souvent, le Québec fait face à deux défis majeurs : l'assainissement de nos finances publiques et l'adaptation de nos façons de faire aux changements démographiques. D'ailleurs, malgré l'atteinte du déficit zéro en 1997, la dette du Québec a augmenté de 40 %. Le financement de notre dette est le troisième poste de dépenses du gouvernement après la santé et l'éducation. C'est un boulet de presque 8 milliards \$ par année que nous traînons. Parallèlement, la natalité et le vieillissement de la population feront en sorte que la demande de services publics sera croissante alors que le nombre de travailleurs pour les financer diminuera.

Nous recherchons donc certains assouplissements. Nous souhaitons en arriver à une entente à long terme, qui respectera la capacité de payer des citoyens et qui permettra à l'État québécois de mieux répondre aux besoins des Québécois.

Dans l'histoire récente du Québec, plusieurs gouvernements ont imposé le gel salarial à leurs employés. Certains ont même imposé des reculs. Notre gouvernement, malgré les contraintes financières, augmentera le salaire de ses employés. En juin 2004, nous avons présenté un cadre de rémunération qui prévoit une augmentation de la masse salariale de 12,6 % sur six ans. Cela signifie qu'à terme, la masse salariale des employés de l'État



« Nous avançons en matière d'équité salariale et j'en suis très heureuse », a affirmé la ministre dans son discours.

représentera une dépense annuelle supplémentaire de 3,2 milliards \$. C'est là un effort énorme, sans compromettre l'équilibre budgétaire.

Ce cadre de rémunération inclut le règlement de l'équité salariale, dont le montant précis, pour des raisons évidentes, n'a pas encore été déterminé. Les ajustements salariaux proposés par ce cadre de rémunération sont loin des demandes syndicales. Les syndicats demandent deux fois plus ; 12,5 % sur trois ans, excluant le règlement de l'équité salariale. Pour eux, c'est un autre dossier ; pour nous, l'argent vient toujours des mêmes contribuables. En appui à leurs demandes salaria-

les, nos partenaires syndicaux citent une étude de l'Institut de la statistique du Québec. Elle indique que les employés du secteur public sont moins bien payés que les employés des plus grandes entreprises du secteur privé.

Cette étude omet d'évaluer la valeur de la sécurité d'emploi dont jouissent la majorité des employés de l'État. Or, dans le contexte économique que nous connaissons, il est évident que la paix d'esprit que procure la sécurité d'emploi est un avantage important.

Les fermetures récentes de certaines usines nous rappellent la grande valeur de la sécurité d'emploi. Contrairement à ce que disent les syndicats, le gouvernement ne remet pas en question la sécurité d'emploi. En octobre, nous avons présenté nos propositions normatives aux employés de la fonction publique. Dans ces propositions, nous demandons des assouplissements, notamment au chapitre de la mobilité de la main-d'œuvre. Il est pour nous essentiel de redonner aux gestionnaires locaux une marge de manœuvre afin d'ajuster l'offre de services publics aux besoins changeants des Québécois. La sécurité d'emploi a été instituée pour assurer l'indépendance de la fonction publique et des employés de l'État par rapport au pouvoir politique. C'est un principe auquel nous croyons. Elle n'a pas été instituée pour nier le droit de gestion de l'employeur et figer l'organisation du travail.

Par ailleurs, les partenaires patronaux du gouvernement, qu'ils œuvrent dans les réseaux de l'éducation et de la santé ou encore au sein de la fonction publique, réclament tous « l'introduction d'une plus grande souplesse dans l'organisation du travail ». Le gouvernement appuie cette approche.

Nous devons déplorer qu'au fil des ans, loin de se simplifier, les conventions collectives se sont complexifiées à un point tel que leur interprétation nécessite des milliers d'heures de gestion, la mobilisation d'un personnel nombreux et un temps précieux à régler les différends qui découlent de ces raideurs bureaucratiques. Certaines couvrent des centaines de pages dans lesquelles les moindres aspects de la vie au travail sont conventionnés, codifiés et figés. Plus de souplesse dans l'organisation du travail permettra de contribuer à la livraison de services aux citoyens qui sont en droit de les recevoir.

Les négociations en cours sont importantes. Il reste beaucoup de travail à faire pour parvenir à des ententes négociées avec l'ensemble des employés de l'État. Le gouvernement est ouvert à la négociation et au compromis. Mais il est de notre responsabilité première de respecter la capacité de payer des citoyens et de faire en sorte que l'organisation du travail permette une prestation optimale des services publics.

Si les syndicats représentant les employés de l'État sont véritablement désireux de préserver la qualité des services publics, les négociations seront fructueuses. Car c'est aussi l'objectif que poursuit le gouvernement.

Le Salon de la moto et du VTT de Québec, un des plus prestigieux en Amérique du Nord

Passionnés de la moto ou du VTT, préparez-vous à vivre une fin de semaine d'émotions et de surprises, car c'est demain que commence le Salon de la moto et du VTT de Québec au Centre de foires. Il se poursuivra jusqu'à dimanche. Le prix d'entrée est de 10 \$ seulement, taxes incluses.

Ce salon est un événement de premier plan qui attire une clientèle de qualité et réunit certains des plus importants exposants motos et VTT au Canada. Il s'agit là d'un des plus prestigieux salons spécialisés en Amérique du Nord.

C'est l'occasion rêvée pour admirer les nouvelles motos et les nouveaux VTT, pour relooker les nouveaux modèles. Une visite au Salon de la moto et du VTT de Québec vous permettra aussi de vous informer des dernières innovations, d'évaluer vos connaissances et même de planifier votre prochaine saison. C'est aussi une excellente occasion de revoir d'anciennes connaissances aussi passionnées que vous de motos ou de VTT et, pourquoi pas, de vous faire de nouveaux amis qui, peut-être, seront de vos prochaines randonnées en moto ou en VTT.



MODÈLES Kawasaki 2005

ZX-6R



La Ninja ZX-6R: La passion à l'état pur pour seulement **99\$/mois***

*Pour la première année, financement sur un terme de 6 ans sur approbation de crédit, demandez tous les détails à votre concessionnaire.



À LA POINTE DE LA PUISSANCE / DE LA PERFORMANCE / DE LA PASSION

Informez-vous à l'un des concessionnaires participants ou visitez le www.kawasaki.ca

MERCI AUX CONCESSIONNAIRES PARTICIPANTS :

CHÂTEAU-RICHER
AS Moto
8940, boul. Ste-Anne
(418) 824-5585
www.asmoto.com

SAINT-BASILE
Les équipements Jocelyn
Frenette inc.
386, boul. Centenaire
(418) 329-2870

GREENFIELD PARK
Moto sport Newman
Rive-Sud
3259, boul. Taschereau
(450) 656-5006

LAC-ETCHEMIN
Lehoux sport
1407, route 277
(418) 625-3081
www.lehouxsport.com

YANIER
Moto Vanier
176, boul. Hamel
Vanier (Québec)
(418) 527-6907
motovanier@bellnet.ca

PLESSISVILLE
Moto performance 2000 inc.
1500, rue Forand
(819) 362-8505
www.motoperformance2000.com

LE SALON DE LA MOTO VTT DE QUÉBEC

- » Voyez les nouveaux modèles des grands manufacturiers : motos, scooters, Vtt, vêtements et accessoires.
- » Rencontrez les nombreux experts et artisans du monde de la moto et du Vtt.
- » Admirez les motos personnalisées, les motos antiques et les Vtt modifiés.
- » Assistez au spectacle « Sécurité moto » avec l'humoriste Pierre Prince.
- » Relaxe à notre terrasse « Saison Moto et Vtt 2005 ».
- » Soyez des nôtres... et déjouez le « Blues » de l'hiver.

Horaire du spectacle	
Vendredi, le 11 février	14 h, 16 h, 18 h, 20 h
Samedi, le 12 février	12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h
Dimanche, le 13 février	12 h, 14 h, 16 h

Une collaboration média de :
énerg 98.9 **TVA**



L'aventure continue

» Les 11, 12 et 13 février 2005
» Centre de foires de Québec

Vendredi : 12 h à 22 h
Samedi : 10 h à 22 h
Dimanche : 10 h à 17 h

Admission générale : 10 \$ (taxes incluses)

Sur le site : **ExpoCité** **ExpoMAX** **En collaboration avec le MAMIE**

www.salonmotoquebec.com

Un salon très fréquenté

Le Salon de la moto et du VTT de Québec est un événement de premier ordre, qui attire une clientèle de grande qualité, qui réunit certains des plus importants exposants motos et VTT au pays et se hisse parmi les plus prestigieux salons spécialisés en Amérique du Nord.

En 2005, le salon aura encore un rôle de première importance. Pour les visiteurs, depuis près de 25 ans, il s'agit d'un « happening » social majeur et incontournable. La nature enthousiaste et passionnée de cette clientèle se traduit par des retombées économiques solides pour les exposants.

L'année dernière, ce salon a attiré précisément 24 392 visiteurs, le plus haut niveau depuis son inauguration, il y a plus de 20 ans. Le salon offre à des passionnés la chance de faire partie intégrante d'une expérience en trois dimensions, de toucher, d'avoir des réponses spécifiques et des explications personnelles. Ces enthousiastes sont souvent des leaders d'opinion qui sont régulièrement consultés par les autres motocyclistes ou les autres amateurs de VTT.

Afin de maintenir la tendance des cinq dernières années, le salon occupera la totalité des 126 000 pieds carrés disponibles au niveau rez-de-chaussée du Centre de foires de Québec.

Profil du visiteur

D'après les plus récentes conclusions, les visiteurs du Salon de la moto et du VTT sont en grande partie propriétaires de motos ou de VTT ou sur le point de le devenir.

Plus de 50 % des visiteurs, qui sont des hommes dans une proportion de 66 %, ont entre 31 ans et 50 ans. Ils sont aussi propriétaires de maisons, de voitures ou de camionnettes, grands voyageurs, acheteurs de produits financiers, détenteurs d'assurances et consommateurs de produits électroniques.

Âgé en moyenne de 46 ans, le visiteur type est un leader d'opinion, souvent consulté, fréquemment remarqué et généralement écouté.

Un visiteur sur trois découvre le salon pour la première fois, une proportion idéale pour assurer une relève. Parmi ces nouveaux visiteurs, le groupe d'âge le plus important est celui des 21-30 ans. Sept visiteurs sur dix sont motocyclistes depuis 15 ans. Trois visiteurs sur quatre sont de sexe masculin. Six visiteurs sur dix sont propriétaires de leur maison.

Information sur l'industrie

Presque 30 % des motos vendues au Canada le sont au Québec, qui ne représente pourtant que 24 % de la population canadienne. Par exemple, en 2004, il s'est vendu 23 355 motocyclettes neuves au Québec, un niveau qui a plus que triplé au cours des dix dernières années. Le parc motocycliste a augmenté de 9451 immatriculations au Québec en 2002 pour atteindre un total de 112 134 motos immatriculées, soit le plus haut total des dix années précédentes.

À la suite d'un léger recul en 2003 (111 983 motos immatriculées), le total des immatriculations motos au Québec en 2004 passe à 124 653. À titre comparatif, il était de seulement 82 067 en 1992. En 2004, les autorités du Québec ont émis 10 376 nouveaux permis de conduire pour motocyclettes comparativement à 7856 en 2003 et à 7961 en 2002. De plus, dans une optique permettant de générer de nouvelles retombées pour l'industrie, le nombre de compagnies offrant des scooters est à la hausse.

ÉCOLE DE CONDUITE

CENTRE-VILLE INC.

COURS DE MOTO

20 ans d'expérience

Accrédité par la Ligue de sécurité du Québec inc.



En collaboration avec le centre commercial Place Fleury de Lys

688-2221

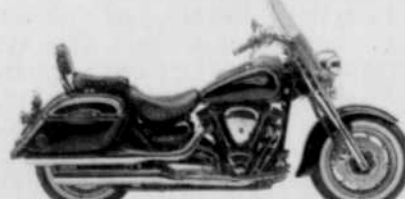
1379, chemin Ste-Foy, Québec

Venez voir nos modèles 2005 au Salon de la moto et du VTT de Québec

Peu importe votre style, vous trouverez la monture qu'il vous faut!



Grizzly 660 2005
« Roi et Maître »



Road Star Midnight Silverado Canadian SE 2005
« Elles sont arrivées »

Loretteville
SM Sport
113, boul. Valcartier
Loretteville (Québec)
1-866-842-2703
www.smsport.ca

Montmagny
Pro Moto
230, Chemin des Poirier
Montmagny (Québec)
(418) 248-9555
www.promoto.qc.ca

St-Casimir
Sport plus St-Casimir
480, Notre-Dame
St-Casimir (Québec)
(418) 339-3069
yamsp@globetrotter.net

www.yamaha-motor.ca

YAMAHA

ARCTIC CAT®

PARTAGEZ NOTRE PASSION.™

PROMO 2005

2 ans de garantie

+ un treuil Warn pour 99\$
(valeur de 625\$)
(valable jusqu'au 31 mai 2005)

Découvrez tous nos modèles en magasin.



St-Apollinaire
Motocycle St-Apollinaire inc.
336, Laurier
St-Apollinaire (Québec)
1-800-881-2202

St-Augustin
Carl Lambert inc.
200-A, route 138
St-Augustin (Québec)
418-878-2153

www.arctic-cat.com

La Fédération motocycliste du Québec invite ses membres à plus de prudence



Photo gracieuseté de l'Association motocycliste Rive-Nord

Les motocyclistes du Québec sont on ne peut mieux structurés. En effet, en 2004, il y avait exactement 13 076 motocyclistes répartis dans 101 associations qui sont affiliées à la Fédération motocycliste du Québec (FMQ). La FMQ est la deuxième fédération la plus représentative au monde. Dans les années à venir, elle est appelée à devenir la référence en matière de compétence et de sécurité motocycliste. Mais il y a encore des progrès à faire pour atteindre ce but.

Le président de l'organisme, M. Bernard Benoît, insiste justement, dans un bulletin publié dans le site web de la FMQ (www.fmq.qc.ca), sur l'aspect sécurité en moto. Il a l'impression que cette valeur est en perte de vitesse depuis quelque temps. D'ailleurs, un extrait d'un rapport soumis en novembre 2004 au conseil d'administration de la FMQ dit : « Le volet sécurité, l'un des fondements de notre organisation, doit absolument reprendre sa prépondérance jusque dans nos racines, soit au niveau des associations. Seulement une minorité de celles-ci accordent une importance significative à cette question et, même là, la participation de leurs membres à des activités comme la réadaptation de début de saison ou aux cours Moto Pro FMQ est généralement inférieure à 10 %. Cette tendance risque d'avoir de sérieux impacts sur le nombre d'accidents dont seront victimes les motocyclistes fédérés, ce qui rendra difficile l'obtention de taux d'assurance avantageux pour nos membres et fragilisera l'objection que nous manifestons à une hausse des contributions des motocyclistes à la SAAQ ». Le rapport ajoute que « suffisamment de nos membres sont morts en 2004 » et que des actions concrètes et sérieuses devront être entreprises dès 2005 pour préserver l'un des avantages d'être membre de l'une des 101 associations, soit « d'apprendre à rouler de la façon la plus sécuritaire possible ».

Les pertes de vie arrivent rarement lors de sorties organisées. Elles sont surtout le lot de randonnées en solo. Et les victimes sont souvent ces personnes trop occupées pour investir

une journée de leur temps pour mieux maîtriser certaines techniques de base essentielles au maniement sécuritaire de leur moto dans un environnement moins encadré. Il y a aussi ceux qui jugent que le kilométrage qu'ils parcourent dans un été ne les mettra pas suffisamment à risque pour que ça vaille la peine de suivre une session de formation ou de réadaptation. Pourtant, la maîtrise des techniques de conduite d'une moto n'est pas nécessairement innée.

Souvent, les accidents ne sont pas la faute des motocyclistes mais ce sont eux qui écopent ! Les méthodes enseignées par la FMQ visent justement à aider le motocycliste à prévoir les dangers potentiels et à les éviter.

Les associations sont donc fortement invitées à faire le maximum d'efforts pour convaincre leurs membres de participer aux journées de réadaptation de début de saison, un minimum, et, éventuellement, prendre les cours dispensés par Moto Pro FMQ. Plus les membres seront instruits des meilleures façons de conduire une motocyclette, plus ce sport gagnera en popularité parce que la population en général sera convaincue que les motocyclistes sont des gens responsables, respectueux de leur vie et de celle des autres. Et les chances sont fortes que plus de gens, surtout parmi les baby-boomers, seront tentés d'enfourcher une moto pour vivre la liberté, la camaraderie et plein d'émotions.

Le VTT devrait, comme la motoneige, avoir le droit d'être un produit touristique

L'industrie du véhicule tout-terrain (VTT), ou quad, connaît une expansion extraordinaire depuis nombre d'années au Québec. Et les retombées économiques sont loin d'être négligeables avec un total de 500 M \$ annuellement, selon le chiffre fourni par le président de la Fédération québécoise des Clubs quads, M. Dany Gagnon.

Actuellement, 14 % de la population québécoise pratiquerait le quad, soit l'équivalent des gens qui s'adonnent à la motoneige. Il faut préciser que la popularité du VTT se constate aussi en Amérique du Nord et en Europe.

Quelques chiffres

Selon une étude effectuée par Desjardins Marketing, en 10 ans, soit de 1993 à 2003, le nombre de VTT immatriculés au Québec a plus que doublé, passant de 130 000 à 280 000.

En 1995, la Fédération québécoise des Clubs quads comptait 9000 membres et elle en compte aujourd'hui 54 000, soit une progression d'environ 10 000 par an, dit M. Gagnon. Les quatre régions où l'on retrouve le plus de membres sont la Montérégie, les Laurentides, Lanaudière et Chaudière-Appalaches.

Le Québec compte maintenant 142 clubs et les régions qui en comptent le plus sont Chaudière-Appalaches, l'Estrie et la Montérégie.

Entre 1999 et 2003, le nombre de kilomètres de sentiers a doublé, pour passer de 9000 à 17 000.

C'est une formidable expansion, mais en même temps, ce loisir fait face à plusieurs difficultés, rapporte l'étude de Desjardins Marketing.

La négociation des droits de passage et la stabilité du réseau en particulier sont au cœur de la problématique actuelle. Sans un réseau permanent, bien planifié, bien balisé et sécuritaire, plusieurs problèmes risquent de s'amplifier : les conflits d'usage, la pression sur l'environnement, les comportements « délinquants » de certains adeptes, les problèmes d'image et la difficulté de faire du quad un produit touristique reconnu.

La délinquance est un problème majeur : le bruit, le vandalisme, la vitesse excessive, le non-respect des autres et de l'environnement. Cette délinquance, ou « insouciance », d'un petit nombre de personnes nuit à tous les quadistes, dit encore l'étude.

Produit touristique ?

Tourisme Québec se questionne sur la possibilité de reconnaître le quad comme produit touristique. La Fédération, quant à elle, cherche les solutions qui permettraient de développer un réseau de qualité uniforme, permanent et sécuritaire. Autrement dit, le quad, pour la Fédération, doit devenir un produit mature.

La Fédération croit que la reconnaissance touristique est tout à fait possible, car le réseau de quads au Québec est le plus étendu au monde, comme celui de la motoneige. Or, le Québec est reconnu comme destination de motoneige grâce, entre autres, à l'étendue de son réseau.

La Fédération ajoute que le Québec est un des seuls endroits au monde où le VTT peut se pratiquer, en nature, sur un très vaste territoire, dans des sentiers balisés et donner lieu à de longues excursions. De plus, c'est un sport qui se pratique sur quatre saisons. C'est là un potentiel touristique immense que le Québec peut développer.

Et il y a moyen d'encadrer les excursions avec des guides pour un maximum de sécurité. D'ailleurs, au sujet de la sécurité, le risque d'accident mortel en VTT au Québec semble moins élevé qu'aux États-Unis, dit encore l'étude de Desjardins Marketing.

Selon des données de Transports Québec, le nombre d'accidents déclarés impliquant des VTT au Québec a augmenté de 17 %, passant de 438 en 2000 à 511 en 2002. Mais le nombre de VTT immatriculés a augmenté de 16 % durant la même période ce qui fait que la proportion d'accidents est demeurée stable.

Aux États-Unis, la proportion d'accidents par VTT s'élève à 2 % et les accidents mortels constituent moins de 1 % du total. Au Nouveau-Brunswick, selon des données de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), 0,6 % des propriétaires de VTT immatriculés ont été hospitalisés en 2000 à la suite d'un accident de VTT. Au Québec, toujours selon l'ICIS, cette proportion s'élève à 0,3 %.

Par ailleurs, selon les amateurs de VTT eux-mêmes, l'intérêt pour le quad réside en son potentiel touristique. Pour une majorité d'adeptes, les voyages touristiques en quad, pour parcourir de nouvelles régions, sont pratique courante et d'intérêt répandu. Le président de la Fédération dit que le « quadiste » touriste voyage beaucoup de région en région et parcourt en moyenne 150 kilomètres par jour. Celui qui s'adonne plutôt à des excursions parcourt en moyenne 100 kilomètres par jour.

Remorques La Chevauchée

le choix des «bikers»

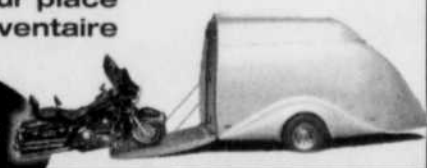
Vente et location

Remorques ouvertes ou fermées

Financement sur place
Plus de 700 unités en inventaire

Pensez à vous planifier
un bel été maintenant!

ligne sans frais 1-877-375-2203
www.remorqueslachevauchee.com



HONDA

Shadow 750 2005

• Entraînement par arbre (driving shaft)

• 745 cc

• 238 kg



Spécialiste
HONDA

GAZ AU FOND
pour vous servir

TRX 650

• Automatique

• Suspension

indépendante

aux 4 roues



Moto Rive-Sud
vous invite au Salon
de la moto les 11, 12
et 13 février au Centre
de foire de Québec

628-1, route Kennedy, Pintendre

837-7170

www.motorivesud.com

Les **CONCESSIONNAIRES** **SUZUKI** de la grande région de Québec vous invitent à voir,
au Salon de la moto et du VTT de Québec,
les modèles Suzuki 2005.



SUZUKI
Laissez-vous emporter!
GSX-R1000



SUZUKI
QuadRunner
Pionnier du 4 roues
KINGQUAD
LT-A700X

www.suzuki.ca

Scott
Sports
Patoine inc.
1431, route
Kennedy
(418) 387-5574
www.sportspatoine.com

St-Justine
Maurice Brousseau
et fils inc.
163, route 204
(418) 383-3212
www.mrbrousseau.com

Baie-St-Paul
Mini-Moteurs
J.M. Gagnon inc.
1485, Mgr-de-Laval
(418) 435-2646
marcgag@charlevoix.net

Montmagny
Promoto inc.
230, chemin des
Poirier
(418) 248-9555
www.promoto.qc.ca

Québec
Gaétan Moto
1601, boulevard
Henri-Bourassa
(418) 648-0621
gaetanmoto@bellnet.ca

St-Georges
Beauce sports
St-Georges inc.
15655, boulevard
Lacroix Est
(418) 228-6619
www.beucesports.com

St-Raymond
Dion Moto
840, Côte Joyeuse
(418) 337-2776
www.dionmoto.com

Loretteville
SM Sport inc.
113, boulevard
Valcartier
(418) 842-2703
www.smsport.ca

Buckland
E. Turgeon Sport
1828, Saint-Roch
(418) 789-2094

St-Félicien
Sport Bellevue
1395, boulevard
Sacré-Cœur
(418) 679-1005

Vous êtes admissible chaque semaine pour devenir finaliste (Billets cumulatifs).

Un client Tanguay
gagnera

1000000\$
en argent comptant
(non imposable)

Magasinez chez Tanguay et devenez MILLIONNAIRE

Causeuse

569⁹⁹
15⁸³ / 36 mois

RODI



Fauteuil berçant
et inclinable

569⁹⁹
15⁸³ / 36 mois

Sofa

719⁹⁹
20⁰⁰ / 36 mois

Épargnez
120\$

 **RIVE SUD**

Courant: 1119,99\$

999⁹⁹ Ensemble
6 morceaux
27⁷⁷ / 36 mois
Ensemble de pied en sus

 **RIVE SUD**

Ensemble audio
599⁹⁹
16⁶⁶ / 36 mois

FINANCEMENT
accord D
Desjardins

TANGUAY

**Livraison et service
gratuits**
à la grandeur de la province

WWW.TANGUAY.CA
Magasinez en ligne

LES SAULES
4875, boul. de l'Éclair
(418) 871-4411
1 800 563-4411

BEAUPORT
777, rue Clemenceau
(418) 866-4411
1 800 563-4411

LÉVIS
5720, boul. Étienne-DuBois (angle Kennedy)
(418) 833-4511
1 800 563-4511

SAINT-GEORGES DE BEAUCÉ
8855, boul. Lacroix
(418) 226-4411
1 877 295-4411

RIMOUSKI
822, boul. Sainte-Anne, Route 132
(418) 725-4411
1 800 463-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
245, Mtl-de-Ville
(418) 867-4711
1 800 510-4711

TROIS-RIVIÈRES
2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111
1 800 465-2200

CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
(418) 696-4411
1 800 363-4711

Ce concours est ouvert à tous les clients de 18 ans et plus qui feront un achat minimum de 100\$ ou plus entre le 3 janvier et le 27 février 2005. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100\$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay et Tanguay Électronique (non valide sur les achats antérieurs). «La vente du Million» débute le 3 janvier 2005 et se termine le dimanche 27 février 2005 à 17 heures dans les huit (8) Ameublements Tanguay ainsi que chez Tanguay Électronique. Règlements disponibles en magasin et sur www.tanguay.ca.
* Sur approbation du service du crédit accord D Desjardins. Ne payez que les taxes de vente (TPS et TVQ). Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client.
(Exemple: si l'on est en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Achat minimum requis: 100\$ - 12 versements, 500\$ et plus, et items sélectionnés - 36 versements. Photos à titre indicatif. Détails en magasin.